



*Un organisme du gouvernement de l'Ontario*

## **Comprendre les écarts dans la participation aux études postsecondaires en fonction du revenu et du lieu de naissance : le rôle du choix de cours et du rendement au secondaire**

Martin D. Dooley, A. Abigail Payne et Leslie Robb, Université McMaster



Publié par le

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402  
Toronto (Ontario), Canada, M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893  
Télécopieur : 416 212-3899  
Site Web : [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)  
Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca)

### Citer ce document comme suit :

Dooley, M.D., Payne, A.A., et Robb, L. (2016) *Comprendre les écarts dans la participation aux études postsecondaires en fonction du revenu et du lieu de naissance : le rôle du choix de cours et du rendement au secondaire*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Les opinions exprimées dans le présent rapport de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou des autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016.

## Résumé

Nous utilisons les données d'un vaste échantillon d'élèves de l'Ontario observés sur une période de cinq ans, commençant avec leur entrée à l'école secondaire, afin d'étudier les différences ayant trait à la participation aux études postsecondaires (EPS). Les élèves sont regroupés selon le revenu moyen de leur quartier de résidence et leur lieu de naissance (au Canada ou à l'étranger). Nous constatons des différences substantielles dans la répartition des élèves sur la base de leur rendement dans les cours de 9<sup>e</sup> année et des types de participation aux EPS au sein des groupes de rendement.

Nous documentons les différences liées à la participation aux EPS selon le lieu de naissance. Les élèves nés à l'étranger, sous réserve du rendement au secondaire, sont plus susceptibles de poursuivre des études universitaires ou collégiales. Les élèves nés à l'étranger qui vivent dans un quartier où le revenu moyen est élevé sont plus susceptibles d'étudier en vue d'obtenir un grade universitaire qu'un titre collégial. Uniformément, les élèves nés au Canada sont moins susceptibles de poursuivre des EPS une fois leur secondaire terminé.

Notre rapport soulève la question de savoir si les élèves profitent pleinement de toute la souplesse que permet le curriculum du secondaire, lequel est conçu pour offrir des cours de différents niveaux. La plupart des cours sont offerts aux niveaux désignés « théorique/préuniversitaire » ou « appliqué/précollégial ». Le volet théorique ouvre la porte des études universitaires, mais peut également servir à préparer les élèves à des programmes collégiaux. Les cours du volet appliqué ne peuvent cependant pas être utilisés pour l'admission à l'université. Selon le curriculum du secondaire, les élèves ne sont pas tenus de choisir tous leurs cours dans un seul volet. Ils peuvent suivre des cours du volet théorique dans leurs matières les plus solides et des cours du volet appliqué dans les autres matières. Dans certains cas, les élèves peuvent suivre des cours appelés « mixtes » qui comptent à la fois comme cours théoriques et appliqués. Malgré la possibilité de mélanger et d'agencer des cours des deux volets, la plupart des élèves continuent de n'en choisir qu'un. Peu d'entre eux prennent des cours des deux types.

## Table des matières

Introduction .....	5
Curriculum du secondaire et demande d'admission aux EPS .....	6
Description des données .....	8
Construction de l'échantillon d'élèves utilisés pour notre analyse.....	9
La grande question : les taux d'achèvement des études secondaires et d'inscription aux EPS diffèrent-ils en fonction du revenu ou du lieu de naissance? .....	12
Élèves nés au Canada : qu'est-ce qui pourrait expliquer les différences entre les taux d'inscription aux EPS des élèves des quartiers à faible revenu et à revenu élevé? .....	16
Élèves nés à l'étranger : qu'est-ce qui pourrait expliquer les différences entre les taux d'inscription aux EPS des élèves des quartiers à faible revenu et à revenu élevé? .....	26
Qu'avons-nous appris de cette exploration?.....	32
Bibliographie .....	34

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Construction de l'ensemble de données de travail .....	12
Tableau 2 : Diplôme d'études secondaires et inscription aux EPS selon les groupes d'élèves.....	14
Tableau 3 : Résultats au niveau postsecondaire selon le choix de cours et les résultats en 9 <sup>e</sup> année (niveau 1), élèves nés au Canada .....	19
Tableau 4 : Pourcentage de l'écart entre revenu faible et revenu élevé expliqué par les caractéristiques observées .....	20
Tableau 5 : Résultats postsecondaires selon le choix de cours et les résultats en 9 <sup>e</sup> année (niveau 1), élèves nés à l'étranger.....	28
Tableau 6 : Décomposition des différences dans les choix de cours selon le revenu du quartier, élèves nés à l'étranger.....	29

## Liste des figures

Figure 1 : Inscription aux EPS selon le revenu du quartier et le lieu de naissance.....	14
Figure 2 : Inscriptions aux EPS, 2008 c. 2009.....	15
Figure 3 : Pourcentage des cours — volet théorique, élèves nés au Canada .....	17
Figure 4A : Pourcentage de quartiers à revenu élevé et à faible revenu – élèves de 9 <sup>e</sup> année dont le rendement est élevé, nés au Canada.....	23
Figure 4B : Différence entre quartiers à revenu élevé et quartiers à faible revenu – élèves de 9 <sup>e</sup> année dont le rendement est moyen, nés au Canada .....	24
Figure 4C : Différence entre quartiers à revenu élevé et quartiers à faible revenu – élèves de 9 <sup>e</sup> année dont le rendement est faible, nés au Canada .....	25
Figure 5 : Pourcentage de cours – volet théorique, élèves nés à l'étranger.....	26
Figure 6A : Différences entre quartiers à revenu élevé et quartiers à faible revenu selon les élèves de 9 <sup>e</sup> année dont le rendement est moyen, nés à l'étranger .....	31
Figure 6B : Différences entre quartiers à revenu élevé et quartiers à faible revenu selon les élèves de 9 <sup>e</sup> année dont le rendement est faible, nés à l'étranger .....	32

## Introduction

Le gouvernement de l'Ontario s'attend à ce que 70 % de tous les nouveaux emplois exigent des études postsecondaires (EPS) ou une formation professionnelle d'ici 2020. Il a donc établi des objectifs afin de s'assurer qu'il y ait une place au collège ou à l'université pour tout élève qualifié, et d'améliorer d'autres façons l'accès aux EPS. Ces objectifs soulèvent les questions suivantes : d'où proviendra cette croissance? Y a-t-il des élèves qualifiés qui ne souhaitent pas poursuivre d'EPS? Les élèves qui choisissent de ne pas s'inscrire aux EPS directement après le secondaire sont-ils adéquatement préparés pour le faire s'ils le décident plus tard? Quels enseignements, programmes ou autres mécanismes sont nécessaires pour encourager une plus grande participation? Le présent rapport aborde ces questions en analysant les relevés de notes du secondaire et les données des demandes d'admission aux EPS pour mieux comprendre les parcours des élèves à l'école secondaire et la manière dont ces parcours influent sur les demandes d'admission et les inscriptions aux EPS.

Ce rapport utilise un ensemble de données nouvellement recueilli concernant une cohorte d'élèves du secondaire en Ontario<sup>1</sup>. Nous regroupons les données selon le lieu de naissance et le revenu du quartier afin d'examiner comment les choix de programmes d'études et le rendement au secondaire se traduisent en participation aux EPS. La nature unique de nos données nous offre un éclairage additionnel sur certaines des constatations que d'autres chercheurs et nous avons souligné précédemment (Dooley, Payne et Robb, 2009). Ainsi, la plupart des études canadiennes montrent que les élèves nés à l'étranger affichent un taux de participation aux EPS supérieur à celui des élèves nés au Canada<sup>2</sup>. Nous faisons état de constatations similaires ici, mais démontrons en plus que cette différence entre les taux de participation aux EPS est attribuable en grande partie à deux facteurs clés. D'abord, les taux de demande d'admission et d'inscription au collège et à l'université des élèves canadiens dont le rendement est moyen ne sont pas les mêmes que ceux de leurs homologues nés à l'étranger. Ensuite, même en tenant compte de plusieurs variables, dont le rendement en première année du secondaire, les élèves nés au Canada sont moins susceptibles de s'inscrire au collège ou à l'université que les élèves nés à l'étranger. Nous établissons également que les élèves nés à l'étranger sont plus susceptibles de s'inscrire à l'université qu'au collège, ce qui nous amène à nous demander pourquoi une proportion plus élevée d'élèves nés à l'étranger se concentrent sur l'université.

Dooley, Payne et Robb (2009) ont établi que durant les années 1990 et au début des années 2000 en Ontario, alors que les taux d'inscription à l'université augmentaient pour les élèves des quartiers à revenu moyen à élevé, ils demeuraient relativement constants chez les élèves des quartiers à faible revenu<sup>3</sup>. Nous confirmons dans le présent rapport que c'est toujours le cas. Un pourcentage plus élevé d'élèves résidant dans les quartiers où le revenu moyen des ménages se situe dans les deux terciles supérieurs que d'élèves des quartiers du tercile inférieur s'inscrivent aux EPS. Ces différences ne sont pas expliquées d'emblée par des facteurs liés aux contraintes financières qui pèsent sur les élèves à faible revenu, puisque les élèves nés à l'étranger résidant dans un quartier à faible revenu s'inscrivent aux EPS dans la même proportion que leurs homologues des quartiers dont le revenu est plus élevé.

---

1 Nous avons reçu des données sur deux cohortes. Dans un cas, les étudiants ont fait l'objet d'un suivi à partir de la 9<sup>e</sup> année et dans l'autre cas, à partir de la 10<sup>e</sup> année. Notre analyse a porté principalement sur les données des étudiants pour lesquels nous pouvons observer le choix de cours et le rendement en 9<sup>e</sup> année.

2 Voir p. ex. Abada et al., 2009; Bonikowska, 2008; Childs et al., 2010; Picot et Hou, 2010, 2011.

3 Voir également Frenette, 2008; Bouchard et Zhao, 2000; Christofides, Cirello et Hoy, 2001; Corak, Lipps & Zhao, 2003; Bowlby et McMullen, 2002; Tomkowicz et Bushnik, 2003; Barr-Telford et al., 2003; et Drolet, 2005.

Une explication possible des différences au chapitre de la participation aux EPS est que les élèves ne profitent peut-être pas pleinement de la souplesse que permet le curriculum du secondaire, lequel est conçu pour offrir des cours de différents niveaux. La plupart des cours sont offerts aux niveaux désignés « théorique/préuniversitaire » ou « appliqué/précollégial »<sup>4</sup>. Le volet théorique ouvre la porte des études universitaires, mais peut également servir à préparer les élèves à des programmes collégiaux. Les cours du volet appliqué ne peuvent cependant pas être utilisés pour l'admission à l'université. Selon le curriculum du secondaire, les élèves ne sont pas tenus de choisir tous leurs cours dans un même volet. Ils peuvent suivre des cours du volet théorique dans leurs matières les plus solides et des cours du volet appliqué dans les autres matières. Dans certains cas, les élèves peuvent suivre des cours appelés « mixtes » qui comptent à la fois comme cours théoriques et appliqués. Malgré la possibilité de mélanger et d'agencer des cours des deux volets, la plupart des élèves continuent de n'en choisir qu'un. Peu d'entre eux prennent des cours des deux types.

Le présent rapport est structuré de la façon suivante. Dans la deuxième section, nous présentons un bref aperçu du curriculum du secondaire et les exigences à respecter pour obtenir un diplôme d'études secondaires et présenter une demande d'admission aux EPS. Dans la troisième section, nous décrivons les données utilisées dans le rapport. Les sections quatre à six présentent notre analyse et la section sept résume nos constatations.

## Curriculum du secondaire et demande d'admission aux EPS

Les élèves de l'Ontario entrent habituellement en 9<sup>e</sup> année à 14 ans et l'on s'attend à ce qu'ils obtiennent leur diplôme au bout de quatre ans, bien qu'il ne soit pas rare que le secondaire dure cinq ans<sup>5</sup>. En raison de la structure du curriculum, on pourrait s'attendre à ce que les élèves s'inscrivent à des cours de niveau 1 en 9<sup>e</sup> année, de niveau 2 en 10<sup>e</sup> année, etc. Deux types d'attestations d'études secondaires sont offerts : le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) et le certificat d'études secondaires de l'Ontario. Les exigences du DESO sont plus rigoureuses et il est obtenu par la plupart des élèves, en particulier par ceux qui ont l'intention de faire des EPS. Pour obtenir un DESO, un élève doit obtenir 30 crédits<sup>6</sup>, chaque cours valant habituellement un crédit. Cependant, dans certains cours les élèves obtiennent un demi-crédit (exploration des choix de carrière et éducation à la citoyenneté p. ex.). De plus, les élèves peuvent recevoir plus d'un crédit dans des cours ayant d'importantes composantes appliquées (éducation technologique, études interdisciplinaires et éducation coopérative p. ex.). Pour satisfaire aux exigences du DESO, la plupart des élèves obtiennent de sept à huit crédits par année. Des 30 crédits requis, 18 correspondent à des cours obligatoires, y compris quatre crédits en anglais ou en français (ce qui représente habituellement un cours par année) et trois crédits en mathématiques, dont au moins un du niveau de la 11<sup>e</sup> ou de la 12<sup>e</sup> année. Des exigences portent également sur les cours de sciences, d'histoire, de géographie et de langue. Le seul cours de niveau 4 requis pour le DESO est le cours d'anglais ou de français. Toutefois, si nous pouvons nous attendre à ce que les élèves suivent des cours de niveau 1 en 9<sup>e</sup> année, de niveau 2 en 10<sup>e</sup> année, etc., ce

---

4 Il existe d'autres niveaux. Ainsi, des cours préemploi sont conçus pour les élèves intéressés à travailler après leurs études secondaires ou à s'inscrire à un programme d'apprentissage.

5 Par le passé, les études secondaires en Ontario duraient cinq années. La cinquième année (13<sup>e</sup> année) a été éliminée en 2003. Selon le programme actuel, les élèves peuvent demeurer au secondaire au-delà des quatre années requises pour obtenir un diplôme, soit pour satisfaire à une exigence ou pour améliorer leurs notes afin d'être admis aux EPS.

6 Les élèves doivent également réussir un test de compétences linguistiques et faire 40 heures de service communautaire.

n'est pas toujours le cas<sup>7</sup>. En fait, puisqu'un seul cours de niveau 4 est exigé, il est possible que les élèves prennent ou ne prennent pas uniquement des cours de niveau 4 durant la quatrième année du secondaire.

Le curriculum est normalisé à l'échelle de la province<sup>8</sup>. Dans la plupart des matières, le niveau 1 (9<sup>e</sup> année) et le niveau 2 (10<sup>e</sup> année) sont offerts en deux versions : théorique et appliquée. Les cours des niveaux 3 et 4 (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année respectivement) peuvent être offerts en trois versions : préuniversitaires, mixtes et précollégiales. La désignation de ces cours renvoie à la destination postsecondaire visée. Les universités exigent des cours préuniversitaires de niveau 4 ou des cours mixtes, tandis que les collèges acceptent des cours désignés préuniversitaires, mixtes ou précollégiaux de niveaux 3 et 4. Par souci de simplicité, nous utilisons ici la terminologie des cours de niveau 1 et 2 lorsque nous discutons des cours de niveau 3 et 4. Nous utiliserons donc le terme « volet théorique » pour désigner les cours préuniversitaires et mixtes et le terme « volet appliqué » pour désigner les cours précollégiaux. La différence fondamentale étant que le volet théorique du niveau 4 donne aux élèves la possibilité de s'inscrire à un programme universitaire et à un programme collégial, alors que le volet appliqué ne leur permet de s'inscrire qu'à un programme collégial.

Certains cours des différents niveaux (surtout des niveaux 3 et 4) ne font pas partie des volets théorique et appliqué, ce sont plutôt des cours « ouverts ». Les cours ouverts sont conçus en fonction d'attentes qui sont appropriées pour tous les étudiants<sup>9</sup>. Leur objet est d'élargir les connaissances et les compétences, sans toutefois viser les exigences spécifiques des universités et collèges. À titre d'exemple, tous les cours portant sur des stratégies d'apprentissage et les carrières sont des cours ouverts. Certaines matières des niveaux 3 et 4 sont également offertes en version « préemploi ». Ils sont conçus pour que les étudiants acquièrent les compétences requises pour répondre aux attentes des employeurs une fois leurs études secondaires terminées ou pour l'admission à des programmes d'apprentissage. Enfin, les conseils scolaires peuvent offrir des cours élaborés à « l'échelon local ». L'objectif de ces cours est de cibler les élèves d'une école ou d'une région particulière et de répondre aux besoins en matière de formation et de préparation de carrière auxquels les cours du curriculum provincial ne répondent pas. Les conseils peuvent élaborer ces cours en tant que cours obligatoires de niveau 1 et 2. De tels cours pourraient être élaborés, par exemple, dans des écoles comptant peu d'élèves et où il est difficile d'offrir le volet théorique et le volet appliqué. Tous les cours élaborés localement doivent être approuvés par le ministère de l'Éducation et le nombre maximal de crédits qu'un étudiant peut obtenir en suivant l'ensemble de cours obligatoires pour l'obtention du DESO est de sept<sup>10</sup>.

Les élèves qui choisissent un volet théorique ou appliqué donné dans les cours de niveau 1 (9<sup>e</sup> année) font habituellement le même choix au niveau 2, bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence formelle et que le curriculum soit conçu de façon à permettre de changer de volet au niveau 2. Au-delà du niveau 2, la plupart des cours exigent des préalables du volet théorique ou appliqué. De façon générale, il est plus difficile de passer du volet appliqué au volet théorique après le niveau 2, alors que l'inverse est relativement facile.

---

7 Pour de plus amples renseignements sur les exigences, consulter le document *Les écoles de l'Ontario : De la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année – Politiques et programmes 2011* du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

8 Pour une description des cours et de leur organisation aux différents niveaux, y compris les préalables, consulter le document *Le curriculum de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Répertoire des cours*, du ministère de l'Éducation. .

9 Par exemple, un seul cours de niveau 2 « informatique » est offert en tant que cours ouvert. Au niveau 3, deux cours sont offerts – l'un désigné préuniversitaire et l'autre précollégial. Les cours de niveau 3 n'utilisent cependant pas le cours de niveau 2 comme préalable.

10 Pour de plus amples renseignements sur les cours élaborés à l'échelon local, consulter le document *Guide pour les cours élaborés à l'échelon local de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Processus d'élaboration et d'approbation (2004)* du ministère de l'Éducation.

Évidemment, dans les matières offrant le volet mixte, les élèves ont plus de souplesse pour le choix de cours<sup>11</sup>. De plus, les élèves peuvent opter pour des volets différents selon la matière. Ainsi, un élève peut suivre des cours de langue (anglais/français) du volet appliqué et des cours de mathématique ou de sciences du volet théorique.

Durant la dernière année du secondaire, les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études dans une université publique de l'Ontario doivent présenter une demande d'admission au Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO). Ils remplissent un formulaire général de demande (habituellement en janvier) et le CDAUO recueille l'information du relevé de notes directement auprès des écoles secondaires et il fait parvenir le tout aux bureaux d'admissions de chaque université à laquelle l'élève veut présenter une demande. Le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) traite les demandes d'admission aux collèges publics de l'Ontario de façon semblable<sup>12</sup>. Un faible pourcentage des élèves ontariens fréquentent des collèges ou universités à l'extérieur de la province (Dooley, Payne et Robb, 2012). Le nombre exact n'est cependant pas consigné uniformément par les écoles secondaires ou par les établissements postsecondaires de la province. Comme nous ne disposons que de l'information sur les demandes d'admissions provenant des établissements provinciaux, nous définissons la participation aux EPS, aux fins du présent rapport, comme l'entrée à un collège ou à une université de l'Ontario.

## Description des données

Nous avons obtenu du ministère de l'Éducation des données longitudinales sur deux cohortes d'élèves des écoles financés par des fonds publics de l'Ontario et notre étude porte sur les élèves inscrits en 9<sup>e</sup> année au cours de l'année scolaire 2005–2006<sup>13</sup>. Les élèves sont suivis s'ils quittent une école secondaire pour une autre, mais disparaissent des données s'ils quittent le système public, peu importe la raison (école privée, école à l'extérieur de la province ou abandon des études). Nous avons de l'information sur les crédits visés, les crédits obtenus et les notes de cours pour un maximum de cinq années pour chaque cohorte. Nous avons également la confirmation de l'obtention d'un DESO ou Certificat d'études secondaires de l'Ontario. Nous n'avons reçu de renseignements que sur les cours théoriques ou appliqués (y compris les cours préuniversitaires, mixtes et précollégiaux aux niveaux 3 et 4). Nous n'avons reçu aucun renseignement sur les cours ouverts, préemploi ou élaborés à l'échelon local. Nous savons également si les élèves ont présenté une demande d'admission ou se sont inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par les fonds publics en Ontario au cours de la quatrième ou de la cinquième année ayant suivi l'entrée au secondaire.

---

11 Les cours mixtes sont offerts en arts (danse, art dramatique, arts médiatiques et musique), affaires et commerce, géographie, histoire, anglais/français (niveau 3 seulement), mathématiques (niveau 3 seulement), études autochtones, sciences (mais pas biologie, chimie ou physique), science de l'environnement, sciences sociales et humaines et éducation technologique.

12 En Ontario, les universités offrent des programmes de baccalauréat qui exigent normalement trois ou quatre années d'études à temps plein (ou l'équivalent) et les collèges offrent des programmes menant à un diplôme nécessitant habituellement de deux à trois ans d'études à temps plein (ou l'équivalent). Cependant, les collèges offrent de plus en plus des programmes menant à un grade. En plus des 20 universités et 28 collèges faisant affaire avec le CDAUO et le SACO (tous financés à même les fonds publics), il existe un petit nombre d'universités confessionnelles privées dans la province et un grand nombre de collèges professionnels privés. Notre ensemble de données ne contient pas d'information sur les demandes présentées à ces établissements.

13 La province subventionne à part égale les écoles secondaires catholiques et publiques (non confessionnelles) françaises et anglaises. Nos données incluent chacune de ces quatre catégories.

Les dossiers scolaires comprennent des renseignements sur le sexe, l'année de naissance, le lieu de naissance (au Canada ou à l'étranger), le code postal à domicile (les trois premiers caractères seulement) de même que sur la situation particulière (c.-à-d. les indicateurs d'apprentissage de la langue seconde, de douance, et de besoins spéciaux) de chaque élève. Nous disposons également de renseignements sur le rendement de chaque élève au test provincial de mathématiques administré en 9<sup>e</sup> année et sur la version (théorique ou appliquée) du test subie.

Nous utilisons les données disponibles sur le lieu de résidence de chaque élève durant la première année du secondaire pour établir un lien avec différentes caractéristiques du quartier provenant du recensement de 2006, y compris le revenu familial médian et le pourcentage local de familles monoparentales<sup>14</sup>. Pour jumeler nos données à celles du recensement, nous utilisons le premier lieu de résidence connu de l'élève. À partir des mesures du recensement, nous regroupons les quartiers (selon les trois premiers caractères du code postal) en fonction du revenu moyen des ménages. Les quartiers qui se situent dans le tiers inférieur sont classés à faible revenu et ceux des deux tiers supérieurs, à revenu élevé. Les élèves sont, par conséquent, classés comme ayant un revenu faible ou élevé sur la base des mesures du revenu de leur quartier.

Nous utilisons les données du dossier scolaire pour construire une variété de statistiques scolaires, y compris la proportion d'élèves identifiés comme des apprenants de langue seconde et la proportion d'élèves inscrits à des cours du volet théorique. Enfin, nous disposons, au niveau de la cohorte et pour les élèves de chaque école secondaire, de renseignements sur les notes aux tests uniformisés de mathématiques et de lecture de la 6<sup>e</sup> année, pour les élèves de chaque école secondaire, provenant d'un ensemble de données de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) (bureau provincial responsable des tests). Cette information, qui n'est pas disponible pour les élèves de notre étude mais uniquement pour les élèves ayant commencé la 9<sup>e</sup> année en 2007-2008 ou par la suite, est cependant utile car elle fournit une indication du rendement antérieur au secondaire des élèves fréquentant les écoles d'une région donnée (selon les trois premiers caractères du code postal). Dans le cas des élèves pour lesquels nous disposons de notes aux tests uniformisés de 6<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> année, nous avons construit des mesures tenant compte du rendement global au test de 6<sup>e</sup> année (note moyenne, part des élèves ayant une note de 3 ou 4), pour les élèves de 9<sup>e</sup> année (selon le sexe) fréquentant des écoles de la même région (selon les trois premiers caractères du code postal). Nous assignons les valeurs de ces mesures aux élèves de notre cohorte de 9<sup>e</sup> année selon le sexe et la zone locale de l'école fréquentée.

### Construction de l'échantillon d'élèves utilisés pour notre analyse

Notre objectif principal est de lier les différences entre d'une part les taux d'inscription aux EPS et le revenu du quartier et/ou le lieu de naissance, et d'autre part les choix ainsi que le rendement des élèves pendant le secondaire. En outre, nous nous intéressons aux élèves qui suivent un cheminement normal au secondaire. De tels cheminements incluent l'obtention de crédits en anglais ou en français, en sciences, en géographie/histoire et en mathématiques de niveau 1, conformément aux normes du ministère de l'Éducation.

---

14 Les données du recensement sont totalisées par région de tri d'acheminement (RTA), qui correspond aux trois premiers caractères du code postal.

Notre échantillon est formé des élèves inscrits en 9<sup>e</sup> année en 2005-2006 dans une école secondaire financée par l'État et dont l'âge correspond à l'âge normal pour la 9<sup>e</sup> année (14 ans). Notre cohorte contient 166 670 élèves correspondant à ces critères (Tableau 1). Environ 30 % sont classés comme résidant dans des quartiers à faible revenu et 13 % sont nés à l'étranger. Compte tenu des limites de l'information qui nous a été fournie, nous avons en outre restreint notre échantillon de la façon suivante. Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous n'observons pas tous les cours suivis par un élève, mais seulement ceux des volets théorique et appliqué, puisque ce sont ceux qui doivent mener à l'inscription aux EPS. De plus, nous observons les élèves qui quittent notre échantillon au moins une année avant le temps de départ prévu (quatre ans après le début du secondaire ou une fois le DESO obtenu). Enfin, comme c'est toujours le cas lorsque des données administratives sont utilisées, certains dossiers ou certaines mesures comportent des anomalies et/ou sont difficilement compréhensibles. Tenant compte de ces problèmes, nous avons éliminé des étudiants de notre analyse pour les raisons suivantes (Tableau 1, colonne1).

- Aucune observation de cours pour les élèves en 9<sup>e</sup> année. Comme nous l'avons déjà expliqué précédemment, on s'attend à ce que les élèves tentent de suivre le volet théorique ou appliqué pour la plupart des cours requis. Dans le cas de 6 621 élèves, nous n'observons pas un seul cours appartenant à l'un ou l'autre de ces volets en 2005–2006. À peu près 42 % d'entre eux résident dans des quartiers à faible revenu, un pourcentage supérieur à ce que nous observons dans l'échantillon général, ce qui nous amène à nous interroger sur ce que ces étudiants ont de différent. Nous manquons d'information de base à leur sujet qui nous aiderait à mieux comprendre pourquoi le taux d'élèves pour lesquels il n'y a pas d'information sur les cours est plus élevé dans ces quartiers. Pour cette raison, nous les avons écartés de l'échantillon.
- Rappelons-nous que pour recevoir un diplôme d'études secondaires, un élève devrait avoir obtenu de sept à huit crédits par année. Bien que les cours menant à ces crédits puissent ne pas faire partie du volet théorique ou appliqué, nous observons que la plupart des élèves suivent cinq cours théoriques/appliqués par année. En plus d'observer des élèves pour lesquels aucune information sur les cours n'est disponible en 2005-2006, on observe qu'un nombre élevé (~8 % de l'échantillon de départ) ne suivent qu'un ou deux cours 2005–2006. Comme nous ne pouvons pas observer les cours qui ne sont ni théoriques ni appliqués, nous ne savons pas s'il s'agit d'élèves inscrits à temps partiel ou qui suivent un cheminement différent de ce qui est attendu, en particulier durant les deux premières années du secondaire. Par conséquent, nous les écartons également de notre échantillon. Une proportion plus élevée de ces élèves résident dans des quartiers à faible revenu et/ou sont nés à l'étranger.
- Dans les écoles offrant des conditions particulières (axées sur les besoins spéciaux ou en milieu carcéral p. ex.) ou ayant peu d'élèves, l'offre de cours et le cheminement suivi au secondaire peut être différent de l'expérience de l'élève type. Nous écartons donc les élèves inscrits dans une école aux conditions particulières ou dont l'effectif est de moins de 25 élèves.
- Malgré l'exigence relative aux cours de mathématiques et d'anglais/de français en 9<sup>e</sup> année, il y a des élèves que nous n'observons pas dans ces cours. Puisque nous utilisons les cours de mathématiques et de langue de niveau 1 (9<sup>e</sup> année) comme base de départ de notre analyse, nous écartons 7 451 pour lesquels nous n'observons pas ces cours.

- Au-delà de la première année durant laquelle nous observons les élèves, nous repérons également des élèves qui ne semblent pas suivre une pleine charge de cours et/ou qui ne sont pas observés pendant au moins une année dans notre ensemble de données. Dans certains cas, par contre, les écarts sont expliqués parce que les élèves obtiennent leur diplôme avant la date prévue (quatre ans après le début du secondaire) et nous les conservons dans notre échantillon. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, si un élève fait la transition vers le privé ou quitte la province, nous n'observons pas son rendement pendant cette période et sans un relevé de notes complet ou d'autres renseignements pour expliquer l'écart, il est difficile d'étudier le choix de l'élève ainsi que son rendement, puis d'établir un lien avec la participation aux EPS. Nous éliminons 3 580 élèves absents pendant un an ou plus après 2005–2006, qui ne reçoivent pas un diplôme d'études secondaires et qui ont suivi moins de neuf cours théoriques ou appliqués menant à des crédits pendant ces trois années.

Après nos exclusions, il restait 135 464 élèves (81 % de notre échantillon initial). Le pourcentage de ces élèves résidant dans des quartiers à faible revenu diminue de 31 % à 29 % et le pourcentage d'entre eux qui sont nés à l'étranger, de 13 % à 11 %. L'analyse qui suit utilise cet échantillon restreint. Comme nous l'avons souligné précédemment, nous excluons les élèves qui ne suivent pas de cours théoriques et appliqués et/ou qui ne sont pas observés comme étant inscrits dans une école secondaire pendant au moins une année. Par conséquent, notre analyse est fondée sur les élèves les plus susceptibles de recevoir leur diplôme compte tenu des types de cours observés pour eux.

On pourrait vraiment vouloir étudier la progression des élèves écartés de l'échantillon. Toutefois, sans autres renseignements à leur sujet (p. ex. pourquoi sont-ils significativement plus âgés, pourquoi ne suivent-ils pas les cours requis par le curriculum provincial, etc.), notre analyse des questions touchant l'achèvement du secondaire et l'inscription aux EPS serait partielle et non informative.

**Tableau 1 : Construction de l'ensemble de données de travail**

	Cohorte de 9 <sup>e</sup> année		
	Total	Pourcentage dans des quartiers à faible revenu	Pourcentage nés à l'étranger
<b>Cohorte initiale</b>	166 670	31,0 %	13,3 %
Aucun cours observé en 2005–2006	6 621	42,3 %	15,5 %
Moins de 3 cours observés en 2005–2006	12 973	40,1 %	17,6 %
L'école fréquentée en 2005–2006 est une école où les conditions sont particulières et/ou une école rurale (petit effectif)	581	44,6 %	3,3 %
Pas d'observation de l'élève suivant un cours de mathématiques et ou d'anglais/de français de 9 <sup>e</sup> année	7 451	31,7 %	38,7 %
Pour les années 2006–2007 à 2008–2009, il manque d'information sur le relevé de notes pour au moins une année et/ou l'élève a obtenu moins de 9 crédits	3 580	38,0 %	22,9 %
<b>Cohorte étudiée</b>	135 464	29,3 %	11,2 %

Remarques : D'après les dossiers administratifs du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Voir le texte pour une description du processus de transformation des données. Les élèves sont classés comme résidant dans un quartier à revenu faible ou élevé en fonction des caractéristiques du recensement de 2006 pour les quartiers où l'on observe qu'ils résident durant l'année scolaire 2005–2006. Le faible revenu désigne les quartiers se situant dans le tiers inférieur de tous les quartiers de l'Ontario, tandis que le revenu élevé désigne ceux des deux tiers supérieurs de tous les quartiers de l'Ontario.

## La grande question : les taux d'achèvement des études secondaires et d'inscription aux EPS diffèrent-ils en fonction du revenu ou du lieu de naissance?

Nous concentrons notre analyse sur deux caractéristiques de l'échantillon d'élèves du secondaire : le revenu moyen des ménages du quartier et le lieu de naissance (au Canada/à l'étranger)<sup>15</sup>. Les théories de base sur le capital humain suggèrent que ni le revenu ni le lieu de naissance ne devraient compter dans la décision de faire des EPS. Pourtant, dans ce qui suit, nous observons des différences marquantes dans la participation

15 Dans Dooley, Payne and Robb (2009), nous avons souligné que les élèves des quartiers à faible revenu étaient 13 % moins susceptibles de faire une demande d'admission à l'université que les élèves des autres quartiers. Toutefois, nous ne disposons pas pour ce rapport des dossiers scolaires individuels. Nous avons utilisé les données des demandes d'admission à l'université jumelées aux inscriptions au secondaire pour en dériver les taux de demande et d'inscription. Notre ensemble actuel de données contient des données individuelles du secondaire jumelées aux données des demandes d'admission et des inscriptions aux EPS. Par conséquent, nous pouvons examiner avec plus d'exactitude les décisions de fin du secondaire concernant l'achèvement et la participation aux EPS, les données étant regroupées par pays de naissance et lieu de résidence.

aux EPS sur la base de ces caractéristiques. Puisque la participation aux EPS suit l'achèvement du secondaire, l'examen des différences entre les taux de participation des groupes d'élèves constitue un point de départ naturel.

Nous cherchons d'abord à savoir s'il y a des différences dans les taux d'achèvement des études secondaires et d'inscription aux EPS selon le pays de naissance et la résidence dans un quartier à revenu faible ou élevé. Notre mesure de l'achèvement du secondaire est le Diplôme d'études secondaire de l'Ontario (DESO). Nous montrons au Tableau 2 le pourcentage d'élèves qui reçoivent un DESO et qui s'inscrivent dans un établissement postsecondaire de l'Ontario. La colonne 2 indique qu'environ 78 % des élèves qui résident dans des quartiers à faible revenu et 85 % des élèves des quartiers à revenu élevé reçoivent leur diplôme, une différence de sept points de pourcentage. Au sein de chaque groupe de revenu, il y a peu de différence entre les élèves nés au Canada et ceux nés à l'étranger en ce qui a trait à l'obtention du DESO.

La part d'élèves qui s'inscrivent aux EPS et le pourcentage par type d'établissement figurent dans les colonnes 3, 4 et 5. En général, il existe une différence de 10 points de pourcentage entre la participation aux EPS des élèves des quartiers à faible revenu et ceux des quartiers à revenu élevé. Les élèves des quartiers à faible revenu sont également susceptibles de s'inscrire à un programme collégial qu'universitaire, tandis que les élèves des quartiers à revenu élevé sont plus susceptibles de s'inscrire à l'université. Il existe des différences prononcées entre les élèves nés au Canada et ceux nés à l'étranger dans les deux groupes de revenu. Dans l'ensemble, les élèves nés à l'étranger sont plus susceptibles de suivre des EPS et de fréquenter une université qu'un collège. Les différences prononcées sont facilement constatées à la Figure 1. Le groupe le moins susceptible de poursuivre des études au niveau postsecondaire est celui des élèves à faible revenu nés au Canada. Près de 45 % d'entre eux ne font pas d'EPS. Fait intéressant, les taux d'inscription des élèves à faible revenu nés à l'étranger sont similaires à ceux des élèves nés au Canada résidant dans des quartiers à revenu élevé.

**Tableau 2 : Diplôme d'études secondaires et inscription aux EPS selon les groupes d'élèves**

	N <sup>bre</sup> d'élèves	Pourcentage détenant un diplôme d'études secondaires	Inscription aux EPS	Inscription au collège	Inscription à l'université
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Quartiers à faible revenu : tous les élèves	39 714	78,3 %	56,2 %	28,6 %	28,2 %
Nés au Canada	35 419	78,2 %	55,0 %	29,4 %	26,1 %
Nés à l'étranger	4 295	78,9 %	66,2 %	21,3 %	45,6 %
Quartiers à revenu élevé : tous les élèves	95 750	85,2 %	66,8 %	25,6 %	41,8 %
Nés au Canada	84 849	85,0 %	65,6 %	26,8 %	39,4 %
Nés à l'étranger	10 901	86,8 %	76,1 %	16,3 %	60,5 %

Remarques : Les élèves sont classés comme résidant dans un quartier à revenu faible ou élevé en fonction des caractéristiques du recensement de 2006 pour les quartiers où l'on observe qu'ils résident durant l'année scolaire 2005–2006. Le faible revenu désigne les quartiers se situant dans le tiers inférieur de tous les quartiers de l'Ontario, tandis que le revenu élevé désigne ceux des deux tiers supérieurs de tous les quartiers de l'Ontario.

À la Figure 1, nous avons regroupé les inscriptions sur une période de deux ans (l'année normale d'inscription prévue et l'année suivante). Cela fait-il une différence que l'inscription soit observée pour une plutôt que deux années? Bien que le curriculum actuel prévoie que les études secondaires seront terminées après quatre années, nous continuons d'observer que des élèves s'inscrivent au cours d'une cinquième année d'études. Cette année sert peut-être à obtenir des crédits et/ou à améliorer les chances d'entrer au collège ou à l'université.

**Figure 1 : Inscription aux EPS selon le revenu du quartier et le lieu de naissance**

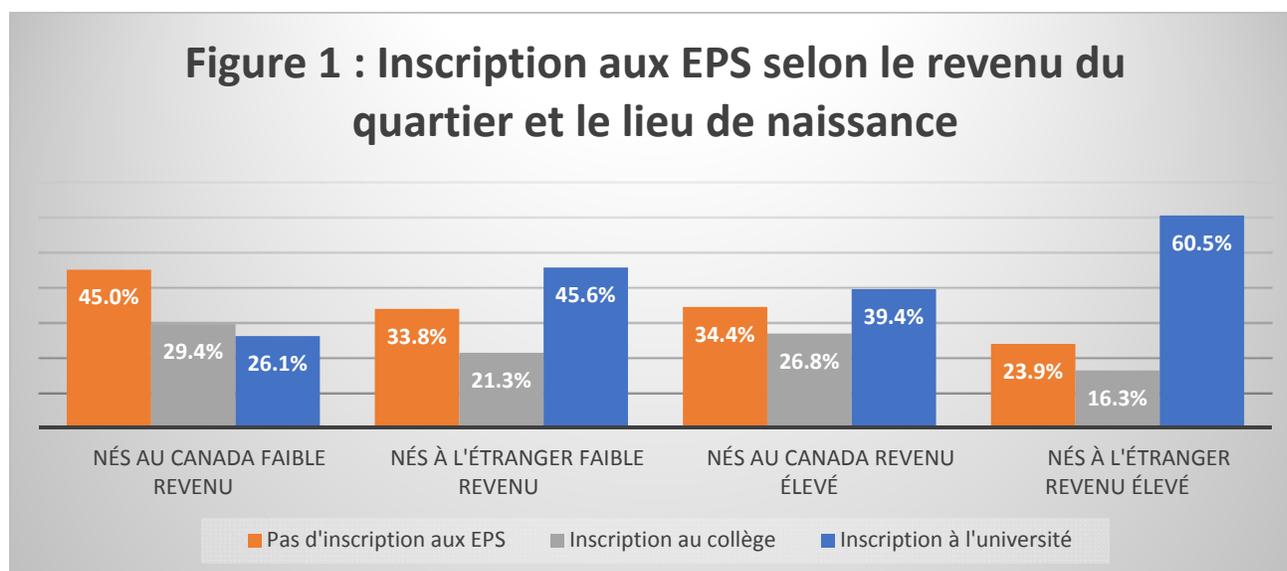
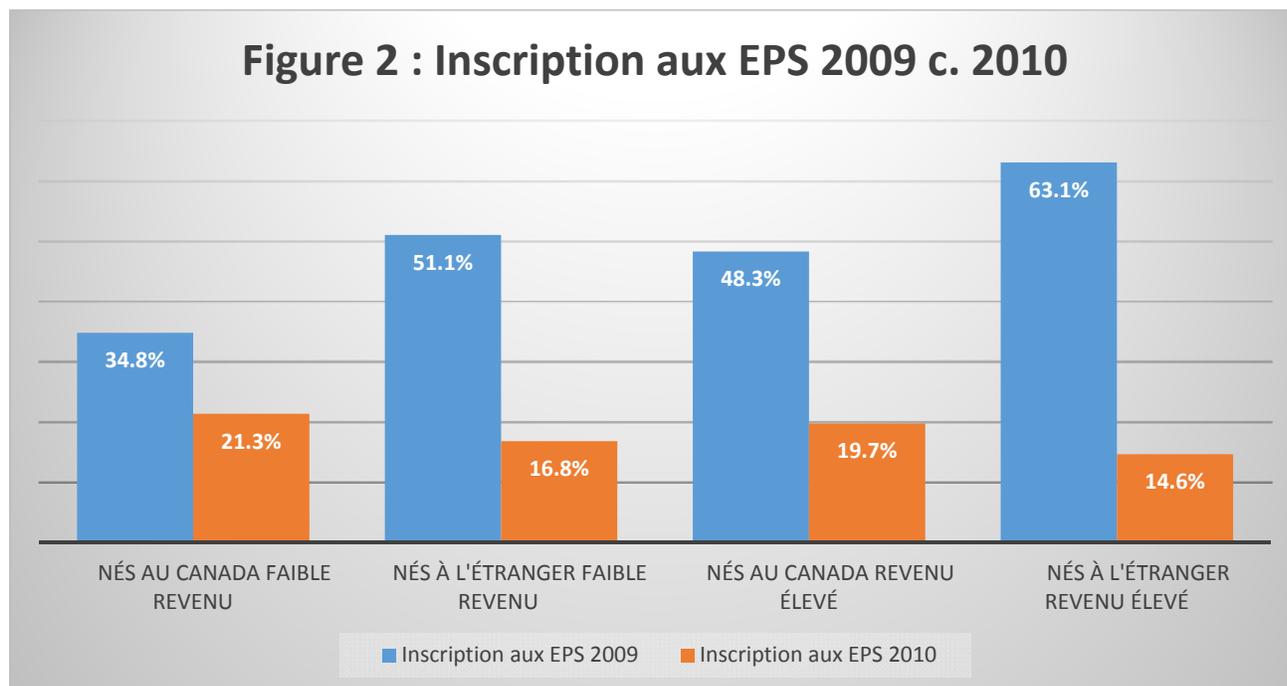


Figure 2 : Inscription aux EPS, 2009 c. 2010



À la Figure 2, nous illustrons les différences entre les taux d'inscription aux EPS de nos quatre groupes d'élèves séparément pour les deux années. L'incidence des inscriptions est plus marquée au cours de la cinquième année d'études chez les élèves nés au Canada que chez ceux nés à l'étranger, et le pourcentage plus élevé (38 %) d'inscriptions chez ceux qui résident dans des quartiers à faible revenu est attribuable à la deuxième année d'inscription. Près de 20 % des inscriptions aux EPS des élèves nés au Canada sont observées en 2010, la deuxième année d'inscription (après de la cinquième année d'études). Cette valeur nous suggère que si l'on ne tient compte que de l'année prévue d'inscription (après la 12<sup>e</sup> année), les différences entre élèves nés au Canada et ceux nés à l'étranger ainsi qu'entre les groupes de revenu sont exagérées.

Un des objectifs du document d'information de 2012–2013 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle était de voir 70 % des Ontariens obtenir un titre d'études postsecondaires. En ce qui concerne notre échantillon limité d'élèves, exception faite des élèves nés au Canada et résidant dans des quartiers à faible revenu, près de 70 % des autres (78 % de ceux nés à l'étranger et résidant dans des quartiers à revenu élevé) se sont inscrits aux EPS. Si l'inscription et l'achèvement sont deux choses distinctes, il semble certainement que le Ministère marque des progrès vers l'atteinte de son objectif en matière de participation aux EPS, à la condition que notre échantillon restreint représente ceux des élèves qui progressent au secondaire conformément au curriculum.

Pour tous les groupes, les taux d'inscription sur deux ans sont supérieurs aux taux d'inscription sur un an, accentuant le recours continu à une cinquième année d'études secondaires par de nombreux élèves, malgré son élimination au début des années 2000. Mais ce qui est plus frappant encore, c'est l'écart entre les taux globaux d'inscription aux EPS des élèves à faible revenu nés au Canada et des élèves à revenu élevé nés à l'étranger, et le taux supérieur d'inscription au collège des élèves nés au Canada. Ces données nous amènent à examiner la mesure dans laquelle le choix de cours au secondaire explique les écarts entre les

taux d'inscription observés. Compte tenu des différences frappantes entre les deux dimensions étudiées (revenu du quartier et lieu de naissance), nous faisons une analyse distincte selon le lieu de naissance et examinons les différences en tenant compte du lieu de résidence au sein de chacun de ces groupes. Nous commençons par les élèves nés au Canada.

## Élèves nés au Canada : qu'est-ce qui pourrait expliquer les différences entre les taux d'inscription aux EPS des élèves des quartiers à faible revenu et à revenu élevé?

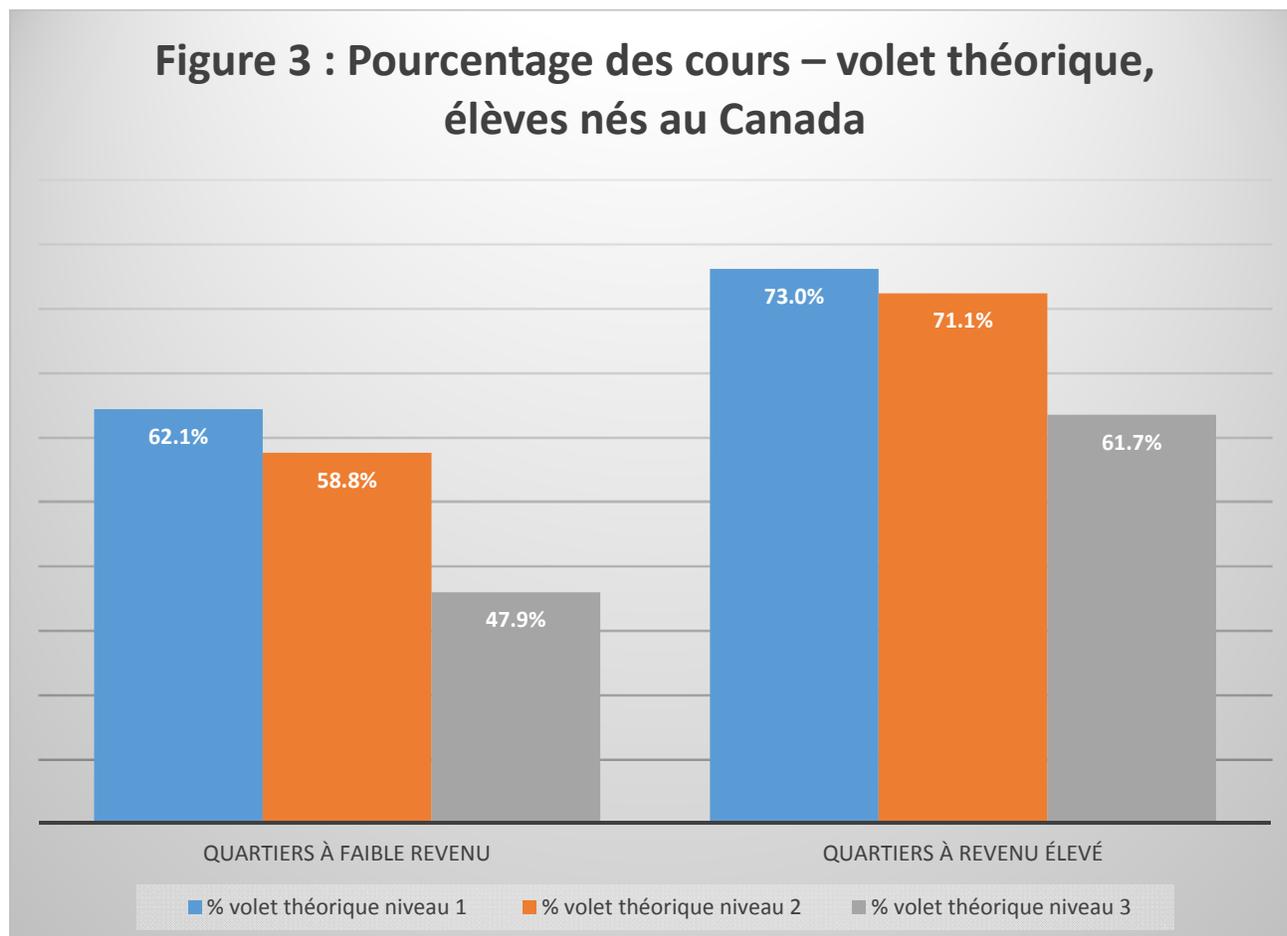
Un éventail de raisons sous-tend probablement les écarts entre les taux de participation aux EPS. Les explications typiques incluent le manque d'information sur les avantages de la participation aux EPS et de leur achèvement, le manque de ressources financières pour appuyer la fréquentation d'un collège ou d'une université, la structure du système d'éducation et le rôle joué par l'orientation des élèves en fonction de leurs aptitudes. Nos données nous permettent d'examiner comment les décisions prises au cours des premières années du secondaire influent sur les choix et le rendement durant les dernières années. En Ontario, la structure du curriculum des études secondaires est progressive, c'est-à-dire que de nombreux cours à chaque niveau reflètent les actions des niveaux précédents. Il est naturel d'examiner les cours suivis à chaque année du secondaire pour mieux comprendre l'évolution des décisions concernant l'achèvement des études secondaires et la participation aux EPS. Compte tenu de la structure du curriculum, on pourrait s'attendre à ce que les élèves suivent des cours de niveau 1 en 9<sup>e</sup> année, de niveau 2 en 10<sup>e</sup> année, etc. Une analyse approfondie des données révèle cependant que de nombreux élèves suivent des parcours très différents au secondaire, ce qui rend difficile l'analyse des choix de cours et du rendement sur une base annuelle. Toutefois, en raison de la structure progressive du curriculum, nous pouvons étudier les parcours liés aux divers niveaux de cours. Nous explorons donc dans la prochaine section les choix et le rendement associés à chaque niveau (1, 2, 3, etc.).

À la Figure 3, nous regroupons les élèves en fonction du revenu du quartier pour illustrer les choix de cours à chaque niveau, choix dont témoigne l'obtention de crédits dans des cours théoriques ou appliqués. Nous montrons le pourcentage de cours qui font partie du volet théorique pour les trois premiers niveaux du secondaire. Rappelons que nous n'observons que les cours des volets théorique et appliqué, les pourcentages représentent donc la proportion des cours choisis dans le volet théorique. Rappelons également que les collèges acceptent des cours des deux volets, tandis que les universités fondent leurs décisions d'admission sur le rendement dans les cours théoriques de niveau 4<sup>16</sup>. Par conséquent, les élèves qui souhaitent maintenir leurs choix ouverts relativement à la participation aux EPS voudront suivre des cours du volet théorique.

---

16 Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous traitons les cours « mixtes » comme des cours du volet théorique.

Figure 3 : Pourcentage des cours — volet théorique, élèves nés au Canada



Le pourcentage de cours du volet théorique réussis est uniformément plus faible chez les élèves des quartiers à faible revenu que pour ceux des quartiers à revenu élevé. On constate un écart de 11 points de pourcentage entre les cours de niveau 1. En moyenne, 73 % des cours réussis au niveau 1 sont des cours théoriques dans le cas des élèves des quartiers à revenu élevé, comparativement à 62 % chez les élèves des quartiers à faible revenu. Poursuivant notre analyse aux niveaux 2 et 3, nous observons une diminution du pourcentage de cours du volet théorique dans les deux groupes d'élèves. Cet écart demeure relativement persistant et augmente légèrement. Au niveau 3, l'écart entre les pourcentages de cours du volet théorique suivis par les élèves des quartiers à faible revenu et ceux des quartiers plus aisés est de près de 14 points de pourcentage.

Si l'obtention de crédits et le cheminement à travers le secondaire sont importants pour poursuivre des EPS, le rendement dans un cours est probablement plus important encore. Afin d'explorer plus en détails la relation entre le choix de cours théoriques et obtenir de bonnes notes, nous regroupons les élèves sur la base des crédits obtenus pour les cours de mathématiques et de langue de niveau 1 et le rendement dans ces cours. Nous utilisons une note minimale de 70 % puisque selon des discussions informelles avec des enseignants, cette note serait un point de référence pour faire des recommandations aux élèves sur le choix d'un volet pour la prochaine année. Nous divisons nos élèves en trois sous-groupes : a) ceux qui ont obtenu

une note d'au moins 70 % en mathématiques et en langue du volet théorique; b) ceux qui ont obtenu une note d'au moins 70 % ou en mathématiques ou en langue du volet théorique; c) ceux qui ont obtenu une note inférieure à 70 % en mathématiques et en langue du volet théorique, et ceux qui ont choisi de ne prendre que des cours de mathématiques et de langue du volet appliqué.

Au Tableau 3, nous présentons la répartition des élèves dans ces trois sous-groupes ainsi que la part d'élèves de chacun qui se sont inscrits aux EPS. En commençant par les élèves des quartiers à faible revenu, nous observons que plus de la moitié d'entre eux (53 %) se classent dans le groupe dont le rendement est le plus faible (ceux qui ne prennent pas de cours de mathématiques/langue du volet théorique et/ou qui obtiennent une note inférieure à 70 %). Seulement 27 % des élèves ont obtenu une note de 70 % ou supérieure pour les cours de mathématiques et de langue du volet théorique, comparativement à 36 % des élèves des quartiers dont le revenu est plus élevé.

Nous présentons également, pour chaque groupe de rendement, la part d'élèves s'inscrivant globalement aux EPS, à l'université et au collège par attribution de revenu de quartier. Card et Payne (2015) ont procédé à une analyse similaire afin de décomposer les différences entre les taux de participation des hommes et des femmes. Ils ont constaté que la plus grande partie de l'écart est attribuable au rendement de l'élève au niveau 1.

Nous n'observons pas le même phénomène chez les élèves nés au Canada, regroupés selon le revenu, appartenant à nos deux groupes inférieurs. En commençant avec les élèves qui réussissent le mieux (colonnes 3 et 4), on constate une différence de trois points de pourcentage relativement à la participation – 81 % des élèves résidant dans les quartiers à faible revenu et 81 % de ceux des quartiers au revenu élevé s'inscrivant dans un établissement postsecondaire. La différence est cependant beaucoup plus prononcée entre les regroupements de quartiers lorsqu'il s'agit de la répartition des élèves qui s'inscrivent à l'université ou au collège. On observe que, parmi les étudiants des quartiers à faible revenu de ce groupe, 62 % (c. 71 % des élèves des quartiers à revenu élevé) s'inscrivent à l'université et 19 % (c. 13 % des élèves des quartiers à revenu élevé) s'inscrivent au collège.

Dans le cas du groupe d'élèves dont le rendement se situe au milieu, on constate un écart global de participation aux EPS de six points de pourcentage entre les étudiants des quartiers à faible revenu et ceux à revenu élevé. Un pourcentage plus élevé d'élèves des quartiers aisés choisissent de s'inscrire à l'université (41 % c. 31 %) tandis qu'un pourcentage plus élevé d'élèves des quartiers à faible revenu choisissent de s'inscrire au collège (36 % c. 31 %). Pour ce qui est du groupe dont le rendement est le plus faible, les élèves des quartiers à revenu élevé sont plus susceptibles de s'inscrire à l'université (11 % c. 6 %) et au collège (36 % c. 32 %) que ceux des quartiers à faible revenu.

**Tableau 3 : Résultats au niveau postsecondaire selon le choix de cours et les résultats en 9<sup>e</sup> année (niveau 1), élèves nés au Canada**

	<i>Choix de volet en langue et math au niveau 1 et notes obtenues</i>							
	Ensemble de la cohorte		Langue ET math du volet théorique, niveau 1, et notes >70		Langue OU math du volet théorique, niveau 1, et notes >70		Pas de cours de langue OU de math du volet théorique au niveau 1, ou les deux notes <70	
	Faible revenu (1)	Revenu élevé (2)	Faible revenu (3)	Revenu élevé (4)	Faible revenu (5)	Revenu élevé (6)	Faible revenu (7)	Revenu élevé (8)
Nombre d'élèves	35 419	84 849	9 625	30 763	7 147	18 934	18 647	35 152
Pourcentage de la cohorte			27,2 %	36,3 %	20,2 %	22,3 %	52,6 %	41,4 %
<i>Inscription aux EPS (pourcentage inscrits dans un délai de 5 ans)</i>								
Inscrits à l'université	26,0 %	39,4 %	62,1 %	71,2 %	30,9 %	41,2 %	5,5 %	10,6 %
Inscrits au collège	29,4 %	26,8 %	18,9 %	12,8 %	36,0 %	31,4 %	32,4 %	36,5 %
Inscrits à l'université ou au collège	55,5 %	66,2 %	81,0 %	84,0 %	66,9 %	72,6 %	37,9 %	47,1 %

Remarques : Pour une description de l'échantillon, consulter les remarques du Tableau 1. Les sous-groupes des colonnes 3 et 4 ont suivi les cours de mathématiques et d'anglais/de français théoriques du niveau 1 et obtenu une note d'au moins 70 %. Les sous-groupes des colonnes 5 et 6 ont suivi un cours de mathématiques ou d'anglais/de français théorique du niveau 1 et obtenu une note d'au moins 70 %. Les sous-groupes des colonnes 7 et 8 ne se sont pas inscrits à un cours de math ou d'anglais/de français théorique de niveau 1, ou n'ont pas obtenu au moins une note de 70 % ou plus.

**Tableau 4 : Pourcentage de l'écart entre revenu faible et revenu élevé expliqué par les caractéristiques observées**

Panel A : rendement au niveau 1	Pourcentage dont les notes en langue ET en math du volet théorique, niveau 1, sont $\geq 70$	Pourcentage dont la note en langue OU en math du volet théorique, niveau 1, est $\geq 70$	Pourcentage SANS cours de langue OU de math du volet théorique, niveau 1, ou dont les notes sont $<70$	
	(1)	(2)	(3)	
Moyenne des élèves des quartiers à faible revenu	0,272	0,202	0,526	
Moyenne des élèves des quartiers à revenu élevé	0,363	0,223	0,414	
Écart entre revenus faible et élevé	-0,091	-0,021	0,113	
<b>Décomposition en fonction des caractéristiques des élèves et des écoles<sup>1</sup></b>				
Pourcentage de l'écart selon le revenu expliqué par les caractéristiques observées	<b>47,1 %</b>	<b>29,3 %</b>	<b>43,7 %</b>	
Panel B : Inscription aux EPS, élèves dont les résultats sont moyens et faibles	Élèves dont les résultats sont moyens (dont la note en langue OU math du volet théorique, niveau 1, est $\geq 70$ )		Élèves dont les résultats sont les plus faibles (PAS de cours de langue OU de math du volet théorique au niveau 1; ou notes $<70$ )	
	Inscription aux EPS	Inscription à l'université	Inscription aux EPS	Inscription à l'université
	(1)	(2)	(3)	(4)
Moyenne des élèves des quartiers à faible revenu	0,662	0,309	0,377	0,056
Moyenne des élèves des quartiers à revenu élevé	0,718	0,412	0,469	0,106
Écart entre revenus faible et élevé	-0,057	-0,103	-0,091	-0,051
<b>Décomposition en fonction des caractéristiques des élèves/écoles ainsi que du choix et du rendement antérieurs dans les cours de niveau 1<sup>2</sup></b>				
Pourcentage expliqué par les caractéristiques	<b>36,3 %</b>	<b>46,4 %</b>	<b>70,7 %</b>	<b>73,5 %</b>

Remarques : le Tableau 4 montre une décomposition de style Oaxaca fondée sur des modèles de régression linéaire des mesures des résultats (pourcentage de cours qui sont théoriques).

<sup>1</sup>Les caractéristiques des élèves sont : variables nominales de sexe, besoins spéciaux, douance, école catholique ou non, part des élèves de la cohorte à l'école qui sont des apprenants de langue seconde, part des élèves de l'école qui sont autochtones. Les caractéristiques du quartier sont: distance du collège le plus proche, distance de l'université la plus proche, population totale et fraction de la population âgée de 15 à 24 dans la RTA, part appartenant à une minorité visible et fraction de ménages monoparentaux dans le RTA ainsi que notre indicateur du rendement au test de l'OQRE en 6<sup>e</sup> année dans la région.

<sup>2</sup>Les mesures du choix et du rendement antérieurs pour l'analyse du panel B : part des cours de niveau 1 qui sont des cours théoriques, la MPC des cours de niveau 1 et le nombre de cours de niveau 1 échoués par l'élève.

Donc, contrairement aux résultats de Card et Payne (2015), il semble que deux facteurs clés expliquent les différences dans la participation aux EPS par groupe de revenu du quartier. Le premier étant la différence dans la répartition des élèves entre les trois groupes de rendement.

Au panel A du Tableau 4, nous analysons les différences dans le classement des élèves à revenu faible et élevé en trois groupes correspondant au rendement au niveau 1. Bien que le manque d'information sur le rendement antérieur au secondaire et les résultats des tests limitent notre capacité d'explication, nous pouvons examiner les différences en fonction des mesures suivantes : sexe; situation de besoins spéciaux; caractéristiques démographiques du quartier de résidence de l'élève (population totale et part des 15-24 ans dans la population); choix d'une école secondaire publique ou catholique; caractéristiques de l'école, telles la proportion d'élèves qui sont des apprenants de l'anglais; la proportion des élèves de la cohorte qui fréquentent l'école mais qui ne font pas partie de l'échantillon d'analyse; les distances entre l'école secondaire et le collège et l'université les plus proches; les indicateurs locaux du rendement aux tests de mathématiques et de lecture de l'OQRE en 6<sup>e</sup> année<sup>17</sup>. Nous employons une méthode de décomposition fondée sur la régression (voir Fortin, Lemieux et Firpo, 2011). Plus précisément, nous utilisons comme résultat le classement de l'élève dans l'un de trois groupes de rendement (élevé, moyen et faible), puis nous examinons la différence entre les moyennes de ces valeurs en nous fondant sur l'emplacement du quartier de résidence.

La décomposition nous permet d'évaluer les différences relatives à l'écart dans notre mesure des résultats attribuables aux caractéristiques de base (p. ex., si ceux qui habitent des quartiers à faible se sont vus attribués les mêmes caractéristiques moyennes que ceux des quartiers à revenu élevé et vice versa). Comme nous l'observons au Tableau 3, les différences les plus importantes entre les élèves des groupes de rendement se situent dans les groupes supérieur et inférieur. Pour ces groupes, l'écart dans la répartition des élèves est attribuable aux caractéristiques de base dans une mesure de 47 % et de 44 %, respectivement. Ces résultats portent à croire que les antécédents jouent un rôle important dans l'écart caractérisant la répartition entre les trois groupes de rendement.

La deuxième piste d'exploration de la différence dans la participation aux EPS a trait aux écarts observés au sein de chacun des groupes de rendement. Au panel B du Tableau 4, nous présentons les résultats de la décomposition des écarts concernant les élèves des groupes de rendement moyen et faible en fonction des caractéristiques de base. Nous incluons le rendement dans les cours de niveau 1 (indicateurs de l'obtention ou non de crédits en mathématiques, langue et sciences; le nombre total de crédit obtenus pour des cours théoriques de niveau 1; et la moyenne générale pour les cours de niveau 1). Les colonnes 1 et 2 indiquent les différences moyennes et la part de l'écart qui peut être attribuée aux caractéristiques de base relativement à l'inscription aux EPS et à l'université pour les élèves du groupe du milieu. Ces caractéristiques expliquent 36 % des différences relatives à l'inscription aux EPS et 46 % des différences relatives à l'inscription à l'université. Bien qu'elle s'applique à un groupe de rendement défini de façon très générale, une proportion de l'écart est expliquée avant la fin de la 9<sup>e</sup> année.

Les colonnes 3 et 4 montrent les différences et les résultats découlant de la décomposition des facteurs attribuables aux différences pour le groupe dont le rendement est faible. Plus de 70 % de l'écart est expliqué

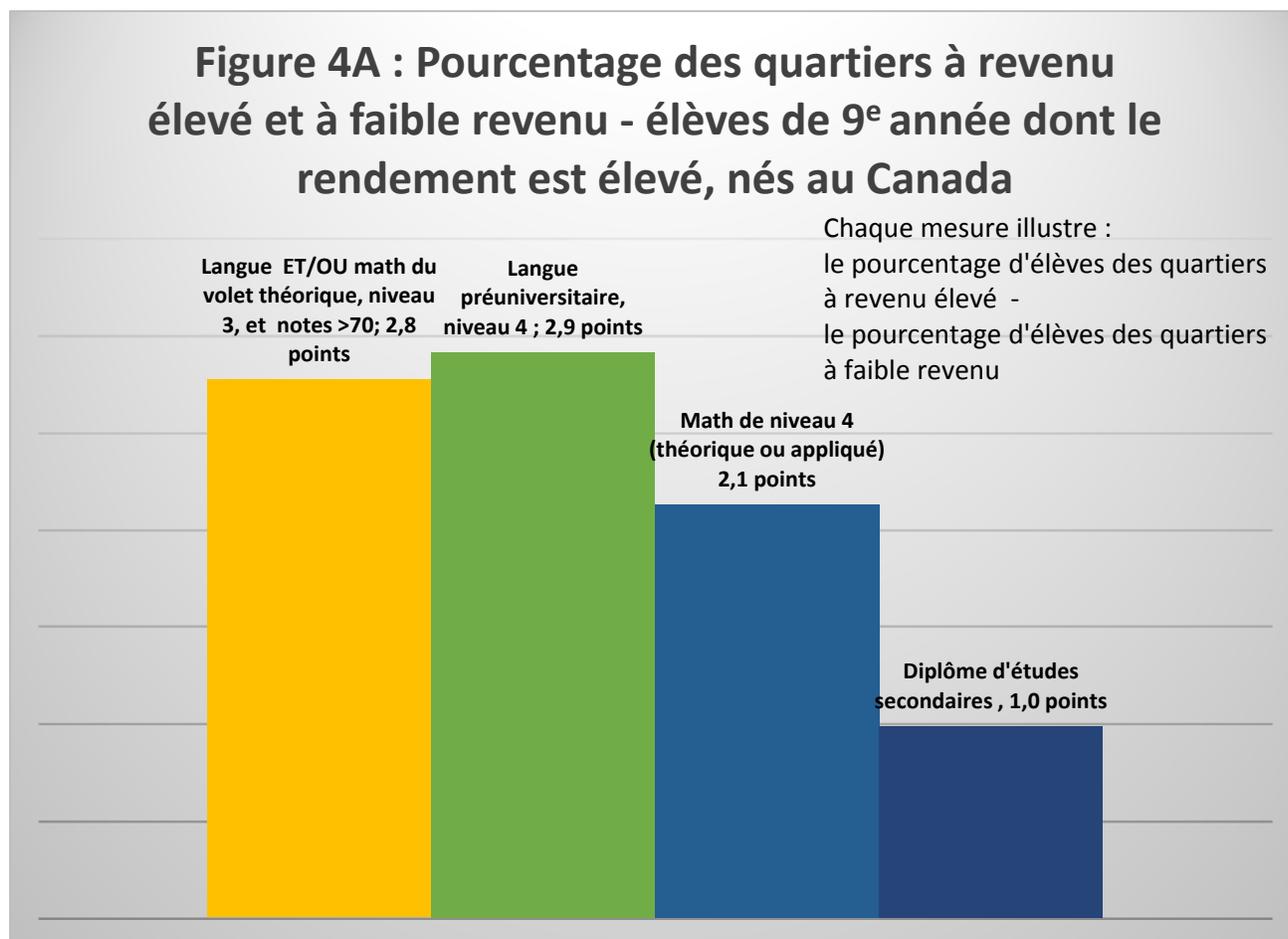
---

17 Comme nous n'observons pas le rendement réel aux tests de 6<sup>e</sup> année des élèves de notre échantillon, ces mesures saisissent à la fois de l'information sur le rendement lors des années précédentes et les caractéristiques, en tant qu'élèves, des pairs que l'élève a vraisemblablement rencontrés avant l'école secondaire.

par ces différences de base. Cette dernière constatation indique que la majorité des différences sont attribuables aux décisions prises avant la fin de la 9<sup>e</sup> année.

Les figures 4A à 4C montrent que ces différences de base observées dans les choix faits et le rendement avant et pendant la 9<sup>e</sup> année sont observées dans le choix de cours et le rendement des dernières années du secondaire. Retournons à nos élèves affichant un rendement supérieur, ceux qui obtiennent de bons résultats dans les cours de mathématiques et de langue théoriques du niveau 1. La Figure 4A examine les différences dans le choix de cours et le rendement de nos élèves très performants durant les années supérieures. Nous nous intéressons d'abord aux différences dans le choix des cours de mathématiques et/ou de langue du volet théorique au niveau 3 (11<sup>e</sup> année) et à une note d'au moins 70 % dans au moins un de ces cours. À ce niveau, nous observons une différence de trois points de pourcentage (89 % c. 86 %) entre les élèves, selon qu'ils habitent un quartier à revenu élevé ou faible. Il en va de même des différences dans la décision de suivre des cours préuniversitaires de niveau 4 en anglais ou en français. Peut-on dire la même chose des cours de mathématiques de niveau 4? Rappelons-nous que ces cours sont facultatifs. Nous examinons donc la décision de suivre un cours de mathématiques de niveau 4 (théorique ou appliqué). La différence n'est que de deux points de pourcentage entre les élèves des quartiers à faible revenu et à revenu élevé. Dans l'ensemble, 81 % des élèves des quartiers à faible revenu et 83 % des autres suivent un cours de mathématiques théorique ou appliqué de niveau 4. Si le fait de prendre un cours de mathématiques théoriques de niveau supérieur, au niveau 4, indique qu'un élève choisit de façon générale des cours exigeants, alors l'écart dans la participation à ce cours pourrait aider à expliquer la différence dans le choix entre l'université ou le collège.

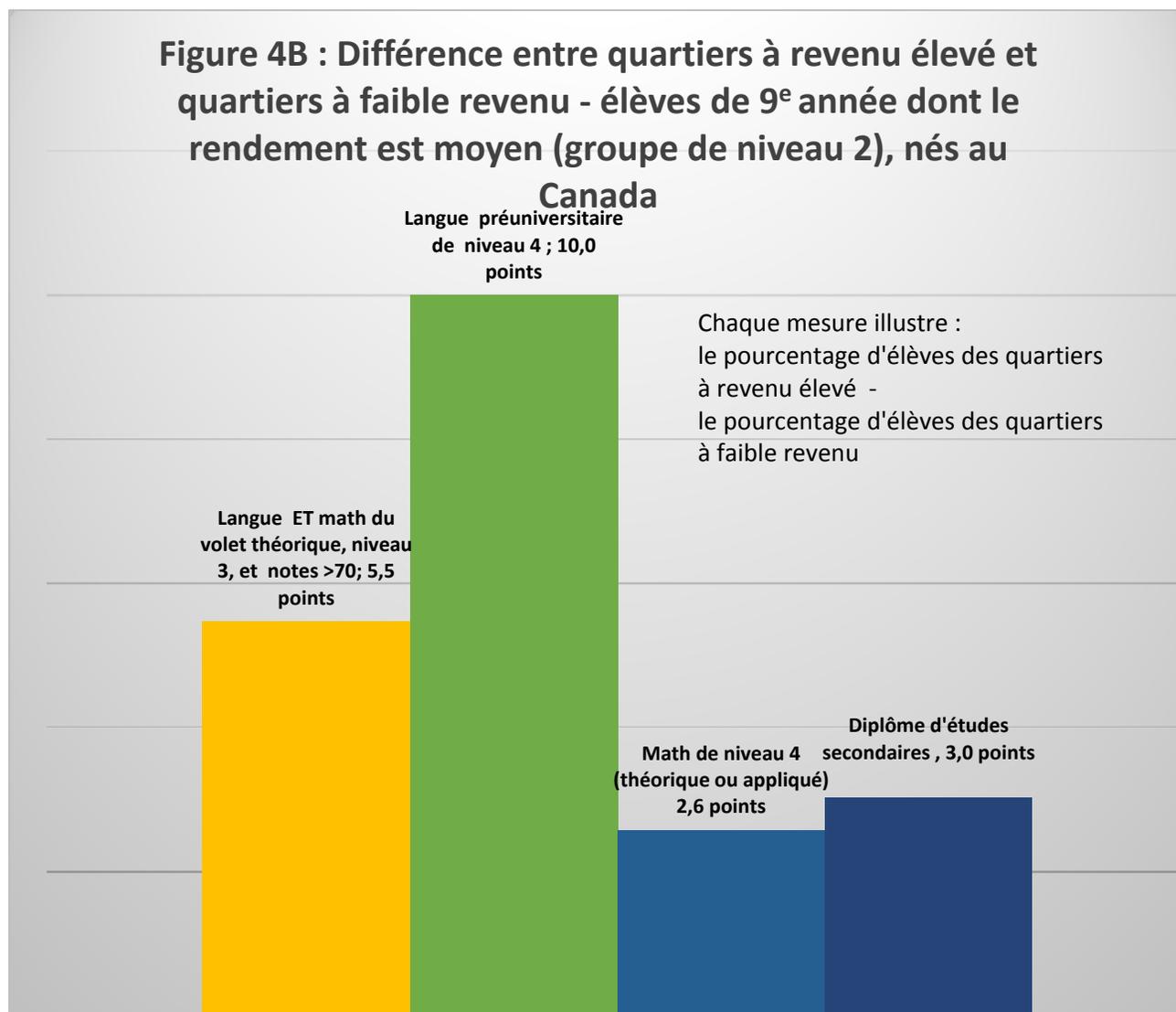
**Figure 4A : Pourcentage de quartiers à revenu élevé et à faible revenu – élèves de 9<sup>e</sup> année dont le rendement est élevé, nés au Canada**



La dernière colonne de la Figure 4A indique une différence d'un point de pourcentage seulement dans l'obtention du diplôme d'études secondaires par groupe de revenu du quartier, ce qui ne suffit pas pour expliquer la différence dans la participation aux EPS. Plus de 96 % de ces élèves reçoivent un diplôme.

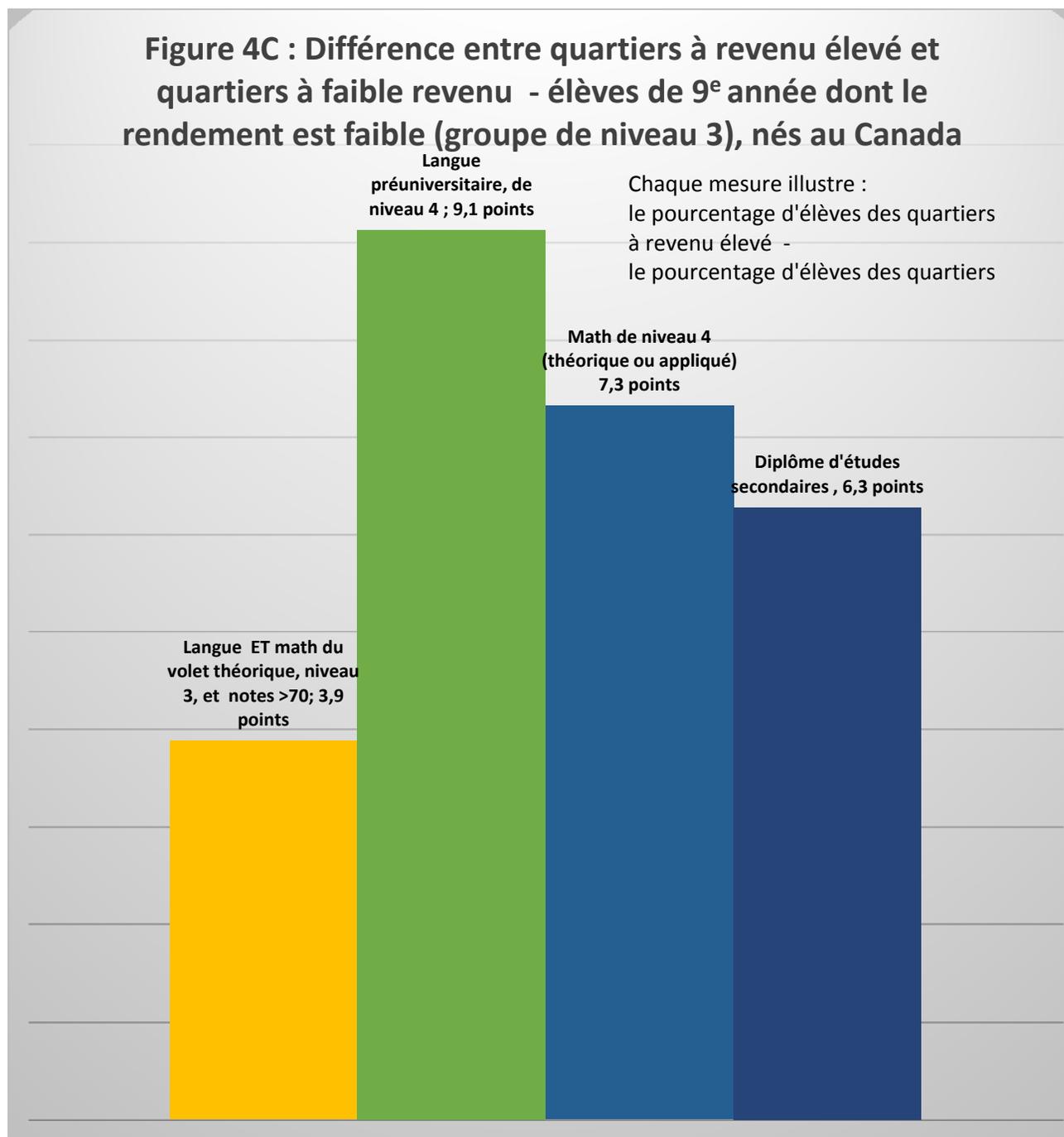
La Figure 4B illustre les différences entre les élèves dont le rendement est moyen selon les regroupements de quartiers. Ce groupe est peut-être le plus diversifié, puisque nous observons un bon rendement soit en mathématiques ou en langue dans les cours de niveau 1, mais non dans les deux. Ayant un rendement mitigé au niveau 1, certains peuvent être motivés à se mettre au travail et à étudier davantage, alors que d'autres peuvent devenir moins motivés. Pour toutes les mesures, nous observons une différence de taille entre les élèves des quartiers à revenu élevé et faible.

Figure 4B : Différence entre quartiers à revenu élevé et quartiers à faible revenu – élèves de 9<sup>e</sup> année dont le rendement est moyen, nés au Canada



Lorsque le niveau 3 est atteint, nous observons un écart de près de six points de pourcentage, similaire en importance à celui que nous avons observé dans la participation aux EPS. Plus de 90 % des élèves des deux groupes de revenu prennent un cours (appliqué ou théorique) d'anglais ou de français de niveau 4, mais moins de 60 % prennent un cours de mathématiques de niveau 4 (théorique ou appliqué). Il y a un écart important dans la proportion d'élèves qui s'inscrivent à un cours de langue théorique de niveau 4. Pour ce qui est de recevoir un diplôme d'études secondaires, il existe un écart de trois points de pourcentage sur la base du lieu de résidence, près de 90 % des élèves des quartiers à revenu élevé reçoivent un diplôme.

Figure 4C : Différence entre quartiers à revenu élevé et quartiers à faible revenu – élèves de 9<sup>e</sup> année dont le rendement est faible, nés au Canada



La Figure 4C illustre les différences entre les élèves qui réussissent moins bien selon qu'ils vivent dans un quartier à revenu élevé et ou à faible revenu. Nous observons ici, en grande partie, la différence la plus marquée entre les groupes de quartiers. En commençant par les élèves observés dans les cours de mathématiques et/ou de langue de niveau 3 du volet théorique et une note d'au moins 70 %, il existe un

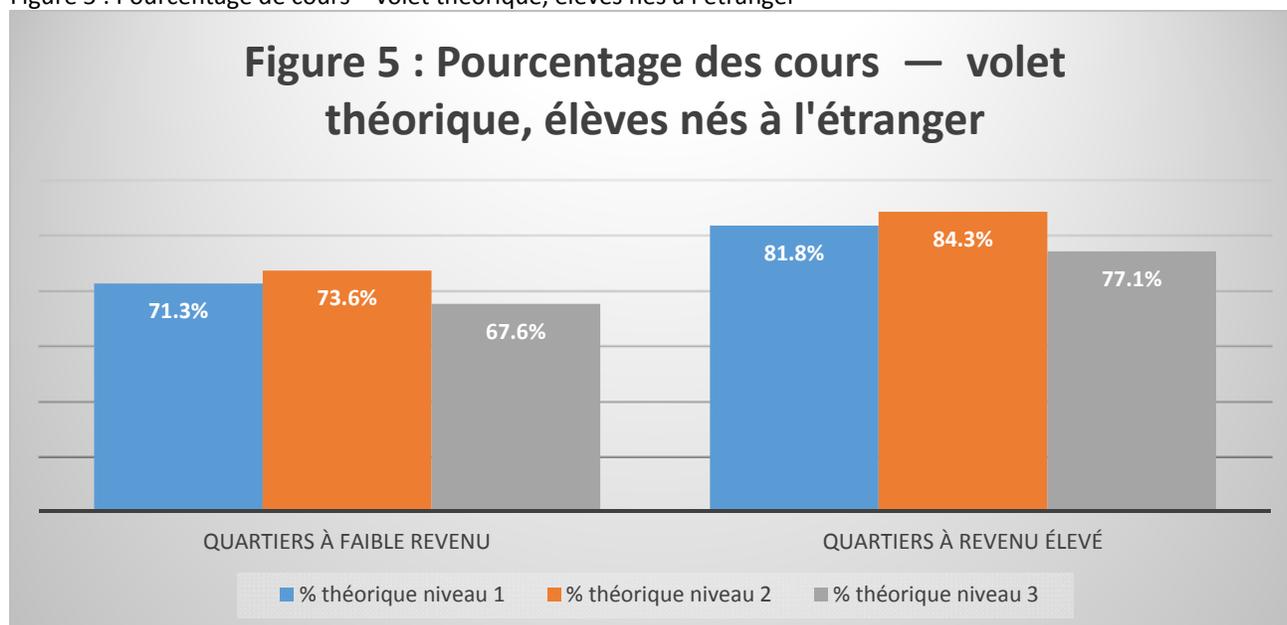
écart de quatre points de pourcentage – 12 % des élèves des quartiers à revenu élevé répondant à ce critère. Dans les deux groupes, on observe qu’une part moins importante d’élèves suit un cours de langue (théorique ou appliqué) de niveau 4 (82 % pour les quartiers à revenu élevé), un cours de langue théorique de niveau 4 (26 % pour les quartiers à revenu élevé) et un cours de mathématiques (théorique ou appliqué) de niveau 4 (43 % pour les quartiers à revenu élevé). Nous observons de plus des écarts importants entre les deux groupes de quartiers en ce qui a trait à l’obtention du diplôme d’études secondaires.

Dans les trois groupes d’élèves, il semble qu’une grande partie de la différence observée dans la participation aux EPS soit attribuable à des décisions prises au début du secondaire relativement aux cours de niveau 1. Nous continuons toutefois d’observer des différences de plus en plus marquées dans le choix de cours et le rendement durant les dernières années du secondaire.

## Élèves nés à l’étranger : qu’est-ce qui pourrait expliquer les différences entre les taux d’inscription aux EPS des élèves des quartiers à faible revenu et à revenu élevé?

Nous appliquons maintenant l’analyse utilisée dans la section précédente à notre échantillon d’élèves nés dans d’autres pays. La Figure 5 montre la proportion de cours suivis à chaque niveau du volet théorique. Les élèves des deux types de quartiers suivent en moyenne un plus grand nombre de cours de niveau 1 du volet théorique comparativement aux élèves nés au Canada, tel que présenté à la Figure 3 (71 % des élèves des quartiers à faible revenu et 82 % des élèves des quartiers à revenu élevé), mais l’écart existe toujours entre les deux groupes de quartiers et il demeure persistant pour les trois niveaux de cours. Comparativement aux élèves nés au Canada, l’écart entre les élèves des quartiers à faible revenu et à revenu élevé est assez constant et la diminution de la proportion de cours théoriques entre le niveau 2 et le niveau 3 n’est pas aussi accentuée.

Figure 5 : Pourcentage de cours – volet théorique, élèves nés à l’étranger



Le Tableau 5 affiche la répartition des élèves nés à l'étranger selon leurs choix et leur rendement relatifs aux cours de mathématiques et de langue de niveau 1. Commençons par les élèves très performants, parmi ceux qui ont choisi le volet théorique pour les deux cours et obtenu une note minimale de 70 %, nous observons que 48 % habitent des quartiers à revenu élevé et 35 %, des quartiers à faible revenu. La proportion la plus faible d'élèves des deux groupes de revenu (~22 %) se situe dans le groupe du milieu pour ce qui est du rendement, de façon similaire à ce qui a été observé pour les élèves nés au Canada. Environ 43 % des élèves des quartiers à faible revenu se retrouvent dans le troisième groupe, nos élèves les moins performants. À peu près 30 % des élèves des quartiers à revenu élevé se retrouvent dans ce dernier groupe. Donc, contrairement à nos élèves nés au Canada, les élèves nés à l'étranger des deux groupes de revenu commencent avec un niveau élevé de rendement dans les cours de niveau 1 (9<sup>e</sup> année).

L'écart dans la participation aux EPS selon le revenu pour chaque niveau de rendement est à peu près le même que celui observé pour les élèves nés au Canada, mais une part plus importante d'élèves nés à l'étranger se rendent aux EPS. En ce qui concerne l'inscription au collège ou à l'université, l'écart le plus important concerne les inscriptions à l'université pour les trois groupes de rendement. On observe cependant une proportion plus importante d'élèves des quartiers à faible revenu s'inscrivant au collège que des quartiers à revenu élevé. Une proportion beaucoup plus élevée d'élèves nés à l'étranger que d'élèves nés au Canada et dont le rendement est faible (colonnes 7 et 8) s'inscrivent aux EPS, mais l'écart entre les quartiers à revenu élevé et quartier à faible revenu est important, environ 10 points de pourcentage, et est principalement attribuable aux différences dans la participation à l'université.

**Tableau 5 : Résultats postsecondaires selon le choix de cours et les résultats en 9<sup>e</sup> année (niveau 1), élèves nés à l'étranger**

	<i>Choix de volet en langue et math au niveau 1 et notes obtenues</i>							
	Ensemble de la cohorte		Langue ET math du volet théorique, niveau 1, et notes >70		Langue OU math du volet théorique, niveau 1, et notes >70		Aucun cours de langue OU de math du volet théorique, niveau 1, ou les deux notes <70	
	Faible revenu (1)	Revenu élevé (2)	Faible revenu (3)	Revenu élevé (4)	Faible revenu (5)	Revenu élevé (6)	Faible revenu (7)	Revenu élevé (8)
Nombre d'élèves	4 295	10 901	1 519	5 199	933	2 414	1 843	3 288
Pourcentage de la cohorte			35,4 %	47,7 %	21,7 %	22,1 %	42,9 %	30,2 %
<i>Inscription aux EPS (pourcentage inscrit dans un délai de 5 ans)</i>								
Inscrits à l'université	45,6 %	60,4 %	78,2 %	83,1 %	51,2 %	59,7 %	15,9 %	25,1 %
Inscrits au collège	21,3 %	16,3 %	8,2 %	5,1 %	21,2 %	18,2 %	31,6 %	32,5 %
Inscrits à l'université ou au collège	66,9 %	76,7 %	86,4 %	88,2 %	73,4 %	77,9 %	47,5 %	57,7 %

**Tableau 6 : Décomposition des différences dans les choix de cours selon le revenu du quartier, élèves nés à l'étranger**

<b>Panel A : rendement au niveau 1</b>	Pourcentage dont les notes en langue ET math du volet théorique, niveau 1, sont $>70$	Pourcentage dont la note en langue OU math du volet théorique, niveau 1, est $\geq 70$	Pourcentage n'ayant suivi AUCUN cours de langue OU de math du volet théorique, niveau 1, ou dont les notes sont $<70$	
	(1)	(2)	(3)	
Moyenne des élèves des quartiers à faible revenu	0,354	0,217	0,429	
Moyenne des élèves des quartiers à revenu élevé	0,477	0,222	0,301	
Écart entre revenus faible et élevé	-0,123	-0,004	0,128	
<b>Décomposition en fonction des caractéristiques des élèves et des écoles</b>				
Pourcentage de l'écart entre les deux groupes de revenu expliqué par les caractéristiques observées	<b>57,4%</b>	<b>-189,0%</b>	<b>49,4%</b>	
<b>Panel B : Inscription aux EPS, élèves dont le rendement est moyen et faible</b>	Élèves du groupe du milieu (langue OU math du volet théorique, niveau 1, et notes $\geq 70$ )		Élèves du groupe inférieur (AUCUN cours de langue OU de math du volet théorique, niveau 1 ou notes $<70$ )	
	Inscription au EPS (1)	Inscription à l'université (2)	Inscription aux EPS (3)	Inscription à l'université (4)
Moyenne des élèves des quartiers à faible revenu	0,723	0,512	0,471	0,159
Moyenne des élèves des quartiers à revenu élevé	0,772	0,597	0,573	0,252
Écart entre faible revenu et revenu élevé	-0,048	-0,084	-0,102	-0,093
<b>Décomposition en fonction des caractéristiques des élèves/écoles ainsi que du choix et du rendement antérieurs dans les cours de niveau 1</b>				
Pourcentage expliqué par les caractéristiques	<b>51,7%</b>	<b>47,8%</b>	<b>56,8%</b>	<b>66,9%</b>

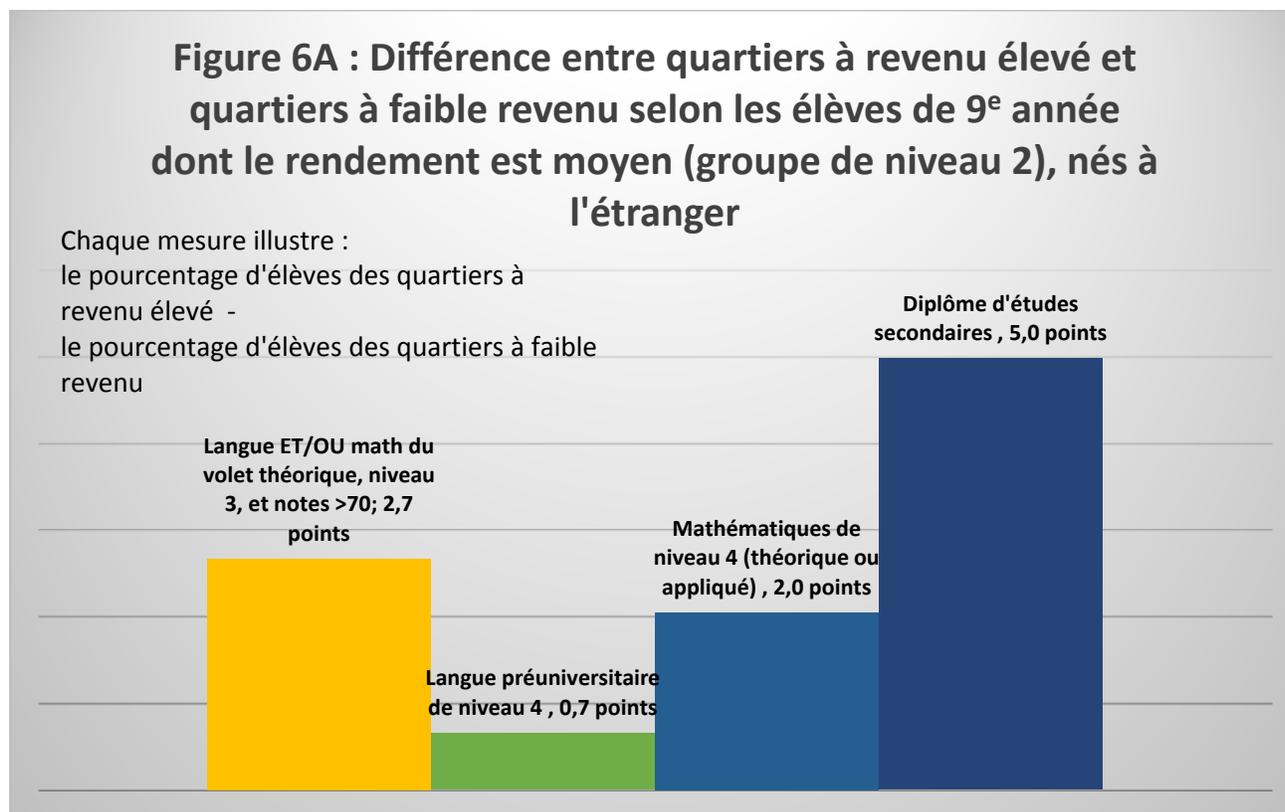
Remarques : Le tableau montre des décompositions de style Oaxaca fondées sur des modèles de régression linéaire des mesures des résultats (pourcentage des cours qui sont théoriques). Voir les remarques du Tableau 4.

Le Panel A du Tableau 6 affiche les résultats de la décomposition des différences relatives à la répartition des élèves entre les trois groupes de rendement qui sont attribuables aux caractéristiques de base des élèves et de l'école fréquentée. Comme dans le cas des élèves nés au Canada, les élèves sont principalement répartis dans les groupes à haut et à faible rendement. Dans l'analyse de décomposition, plus de 50 % de l'écart est attribuable aux caractéristiques de base, ce qui porte à croire qu'il existe des différences fondamentales entre les élèves de ces deux groupes de revenu lorsqu'ils entrent au secondaire. Si nous ne connaissons pas les pays d'origine de nos élèves, il se peut très bien que les différences d'antécédents des deux groupes de revenu soient attribuables aux décisions concernant le choix de l'endroit où s'établir des immigrants lorsqu'ils arrivent au Canada.

Le Panel B du Tableau 6 montre les résultats de la décomposition des différences relatives à l'inscription aux EPS des élèves obtenant des résultats moyens ou faibles. En ce qui concerne les inscriptions aux EPS et à l'université, près de 50 % ou plus sont attribuables aux caractéristiques de base et au rendement des élèves durant les cours de 9<sup>e</sup> année.

Nous répétons aux Figures 6A et 6B, le même exercice pour les élèves nés à l'étranger en examinant leur participation aux niveaux 3 et 4 sur la base de la sélection des cours et du rendement. Puisqu'il y a très peu de différence entre la participation aux EPS des élèves très performants, nous commençons à la Figure 6A par les élèves dont le rendement est moyen. La différence globale entre les taux de participation aux EPS de ce groupe selon le groupe de revenu est de 4,9 points de pourcentage. Le choix de cours au niveau 3 et le rendement (2,7 points de pourcentage) n'expliquent pas entièrement cet écart. Il semble également y avoir un écart légèrement plus important relatif à l'obtention d'un diplôme du secondaire pour ce groupe comparativement aux élèves nés au Canada dont le rendement est moyen (Figure 4B). Environ 83 % des élèves nés à l'étranger dont le rendement est moyen et qui résident dans des quartiers à faible revenu reçoivent un diplôme d'études secondaires, soit quatre points de pourcentage de moins que ce qui est observé chez les élèves nés au Canada résidant dans les mêmes quartiers. Il semble donc que la différence dans la participation aux EPS des élèves nés à l'étranger et qui font partie de ce groupe de rendement soit liée à la fois à la participation aux cours du volet théorique durant les dernières années et à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

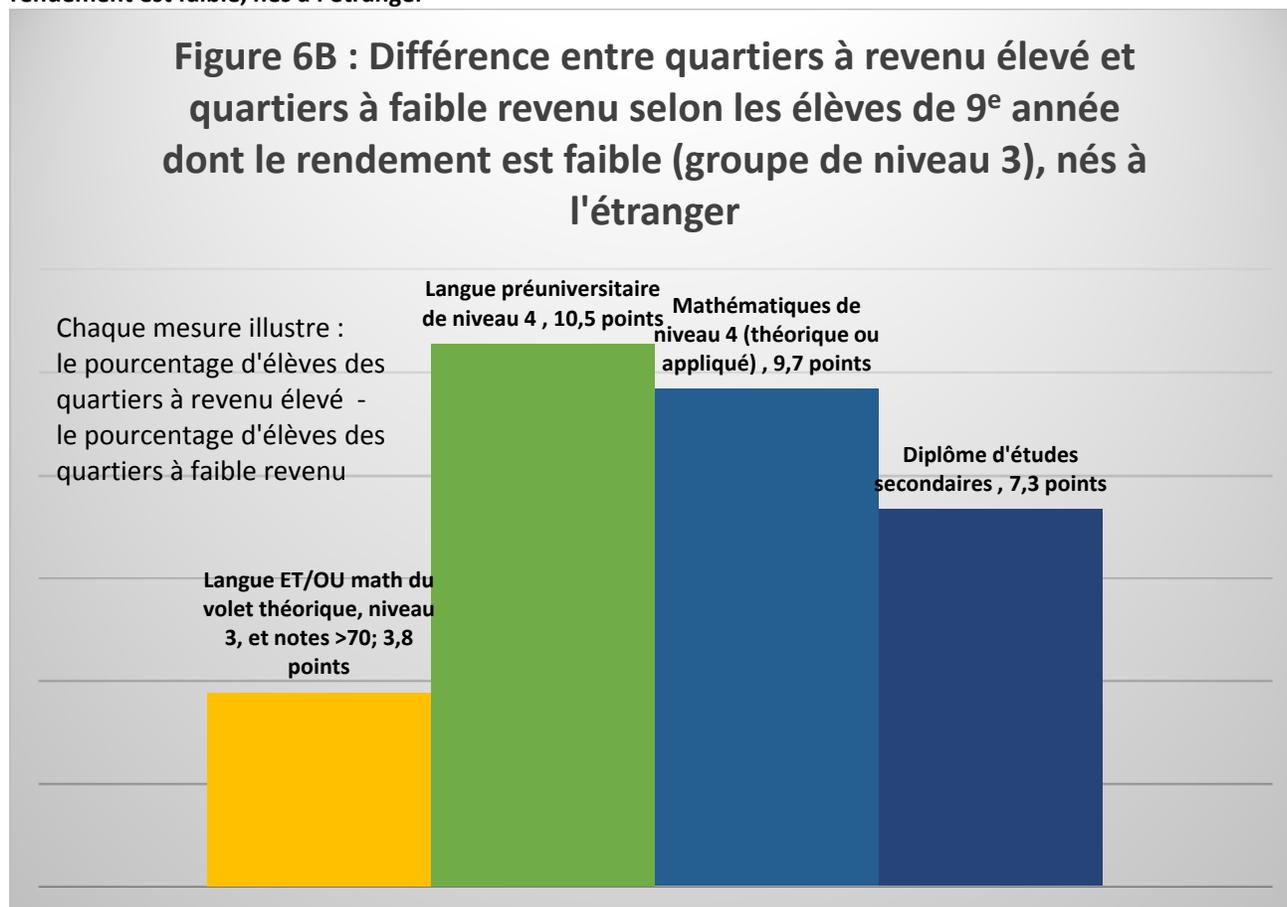
Figure 6A : Différences entre quartiers à revenu élevé et quartiers à faible revenu selon les élèves de 9<sup>e</sup> année dont le rendement est moyen, nés à l'étranger



Enfin, la Figure 6B illustre les écarts entre élèves dont le rendement est faible selon le groupe de revenu. La tendance des écarts ressemble à ce que l'on observe chez les élèves nés au Canada qui réussissent moins bien. Les écarts entre les groupes au revenu élevé et au revenu faible, cependant, sont plus importants pour les élèves nés à l'étranger qui suivent des cours de mathématiques théoriques de niveau 4. Une différence importante liée au lieu de naissance est que nous observons une plus grande part d'élèves de ce groupe inscrits au volet théorique que d'élèves nés au Canada du groupe équivalent. Par exemple, environ 19 % du groupe des élèves à faible revenu nés à l'étranger sont observés dans des cours de mathématiques et/ou de langue de niveau 3 et obtenant une note d'au moins 70 %; 35 % de ces élèves sont observés dans un cours préuniversitaire de langue de niveau 4; et 12 % sont observés dans un cours de mathématiques sur les fonctions. L'ensemble de statistiques comparables pour les élèves de faible revenu nés au Canada est de 8 %, 17 % et 3 %, respectivement. Les différences entre les élèves nés au Canada et ceux nés à l'étranger sont troublantes puisque l'on ne peut pas s'empêcher de se demander pourquoi des élèves de quartiers similaires se comportent différemment. Certes, les statistiques sur les élèves nés au Canada se basent sur un échantillon de ~18 000, comparativement à ~1 800 élèves nés à l'étranger, il peut donc y avoir une variation plus importante dans les décisions des élèves nés au Canada. Qui plus est, il y a vraisemblablement des

différences entre élèves nés au Canada et nés à l'étranger qui ne s'observent pas facilement, telle la motivation, qui pourrait également expliquer les différences entre ces statistiques.

**Figure 6B : Différences entre quartiers à revenu élevé et quartiers à faible revenu selon les élèves de 9<sup>e</sup> année dont le rendement est faible, nés à l'étranger**



## Qu'avons-nous appris de cette exploration?

Nous avons examiné de nombreux tableaux et figures, et les données recueillies permettent plusieurs constatations. D'abord, il existe une différence marquée entre les taux de participation aux EPS des élèves nés au Canada et à l'étranger, et entre les élèves des quartiers à faible revenu et à revenu élevé. Les élèves nés à l'étranger des deux types de quartier sont plus susceptibles de s'inscrire à l'université que ceux nés au Canada. Si les élèves nés au Canada sont bien représentés dans les universités et les collèges, une part plus faible d'élèves nés à l'étranger sont inscrits dans les collèges. Une mise en garde importante s'impose puisque nous ne disposons d'information sur les élèves que pour les cinq années après qu'ils soient entrés

au secondaire. Nous ne pouvons pas observer leur inscription aux EPS après cette période et il peut très bien y avoir des différences importantes à cet égard selon le lieu de naissance, le revenu du quartier et le type de participation aux EPS.

Notre deuxième observation est que les différences entre les taux de participation aux EPS dépendent largement de facteurs contextuels qui existaient avant l'entrée au secondaire et du rendement scolaire en 9<sup>e</sup> année. Ceci reste vrai quel que soit le lieu de naissance. Si nous décomposons ces écarts en nous basant sur des caractéristiques observables, nous pouvons attribuer de 40 à 50 % de l'écart dans la participation aux EPS aux caractéristiques de base des élèves ainsi qu'aux décisions prises concernant les cours dès la 9<sup>e</sup> année et au rendement dans ces cours.

Cette analyse devrait inciter les parents, les écoles et le gouvernement à réfléchir à la façon dont nous préparons nos élèves et à la façon dont nous encourageons la réussite au secondaire. Si les élèves ne réussissent pas bien durant leur première année d'études secondaires, comment pouvons-nous les aider à se reprendre en main et à relever les défis qui se posent dès le départ? Enfin, nous devons réfléchir de manière plus approfondie aux raisons pour lesquelles les élèves nés à l'étranger poursuivent des EPS dans de plus grandes proportions que ceux nés au Canada, même si l'on tient compte du rendement aux cours de 9<sup>e</sup> année.

## Bibliographie

Abada, T., Hou, F., et Ram, B. (2009). « Ethnic differences in educational attainment among the second generation of immigrants », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 34, n° 1, p. 1-28.

Barr-Telford, L., Cartwright, F., Prasil, S., et Shimmons, K. (2003). *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)*, document de recherche n° 81-595-MIF — n° 007, Ottawa, Statistique Canada, Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation.

Bonikowska, A. (2008). Explaining the education gap between children of immigrants and the native born: Allocation of human capital investments in immigrant families, 42<sup>e</sup> réunion annuelle de l'Association canadienne d'économique, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver.

Bouchard, B. et Zhao, J. (2000). « La formation universitaire : tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol.6, n° 4, Ottawa, Statistique Canada.

Bowlby, J. W. et McMullen, K. (2002). *À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition (81-591-X)*, document de recherche 81-591-XIE, Ottawa, Statistique Canada.

Card, D. et Payne, A. A. (2015). *Comprendre l'écart entre les sexes dans la participation aux études postsecondaires : l'importance des choix et résultats à l'école secondaire*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Childs, S., Finnie, R., et Mueller, R. (2010). *Why do so many immigrants and their children attend university? Some (more) evidence for Canada*, document de travail, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa.

Christofides, L., Cirello, J., et Hoy, M. (2001). « Family Income and Post-Secondary Education in Canada », *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 3, no 1, p. 177-208.

Corak, M., Lipps, G., et Zhao, J. 2003. *Revenu familial et participation aux études postsecondaires*, document de recherche n° 210. Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Division des études sur la famille et le travail.

Dooley, M., Payne, A. A., et Robb, L. (2012). « The Impact of Cost on the Choice of University: Evidence from Ontario », *Revue canadienne d'économique*, vol. 45, n° 2, p. 755-783.

Dooley, M., Payne, A. A., et Robb, L. (2009). *L'accès à l'université et les écarts de revenu : analyse des demandes d'admission présentées par les élèves des écoles secondaires de l'Ontario*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Drolet, M. (2005). *Participation aux études postsecondaires au Canada : le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?*, document de recherche, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada.

Fortin, N., Lemieux, T., et Firpo, S. (2011). « Decomposition Methods in Economics », dans O. Ashenfelter et D. Card (éd.), *Handbook of Labor Economics*, vol. 4a, p. 1-102, Amsterdam, Elsevier.

Frenette, M. (2008). « University Access Amid Tuition Fee Deregulation: Evidence from Ontario Professional Programs », *Analyse de politiques*, vol. 34, n° 1, p. 89-109.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2011). *Les écoles de l'Ontario : De la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année, Politiques et programmes*, Toronto, Imprimeur de la Reine.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2011). *Le curriculum de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Répertoire des cours*, Toronto, Imprimeur de la Reine.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2004). *Guide pour les cours élaborés à l'échelon local de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année*, Toronto, Imprimeur de la Reine.

Ministère de la Formation et des Collèges et Université de l'Ontario (2012). *Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2012-13, Partie 1*, Toronto, Imprimeur de la Reine.

Oaxaca, R. L. (1973). « Male-Female wage differentials in urban labor markets », *International and Economic Review*, vol. 14, n° 3, p. 693-709.

Oaxaca, R. L. et Ransom, M. R. (1994). « On discrimination and the decomposition of wage differentials », *Journal of Econometrics*, vol. 61, p. 5-21.

Picot, G. et Hou, F. (2010). « À la poursuite de la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants des résultats sur le marché du travail des enfants d'immigrants », dans *Equal Opportunities, The Labour Market Integration of the Children of Immigrants*, p. 79-113, Paris, OCDE.

Picot, G. et Hou, F. (2011). *Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants*, document de recherche n° 11F0019M, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques.

Tomkowicz, J. et Bushnik, T. (2003). *Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : parcours choisis par les jeunes de 20 ans*, document de recherche n° 81-595-MIE n° 006, Ottawa, Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.



Higher Education  
Quality Council  
of Ontario

An agency of the Government of Ontario